

OFF

A32A1

AI/1970



Bibliothèque Nationale du Québec

S



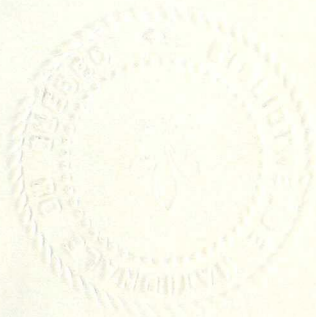
ministère
affaires des
culturelles

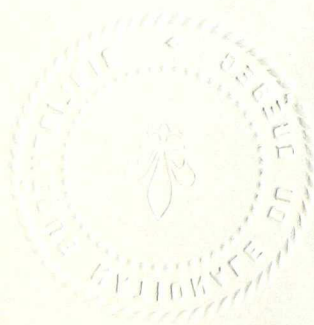
rapport
annuel

1969/70



ministère
affaires des
culturelles
rapport
annuel
1969/70





OFF
A32A1
A1/1970
E

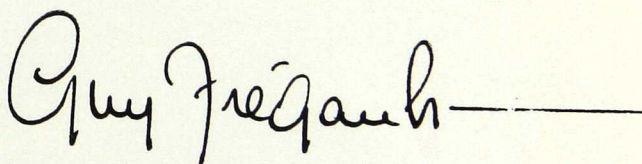
Québec, le 20 octobre 1970.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du ministère des Affaires culturelles pour l'exercice 1969/70.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes respectueux sentiments.

Le Sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Guy Frégault", followed by a horizontal line.

À Monsieur François Cloutier
Ministre des Affaires culturelles
Hôtel du Gouvernement
Québec.

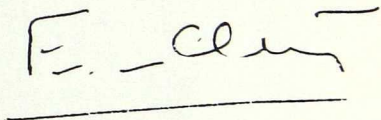
Québec, le 21 octobre 1970.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Ministre des Affaires culturelles pour l'exercice arrêté au 31 mars 1969.

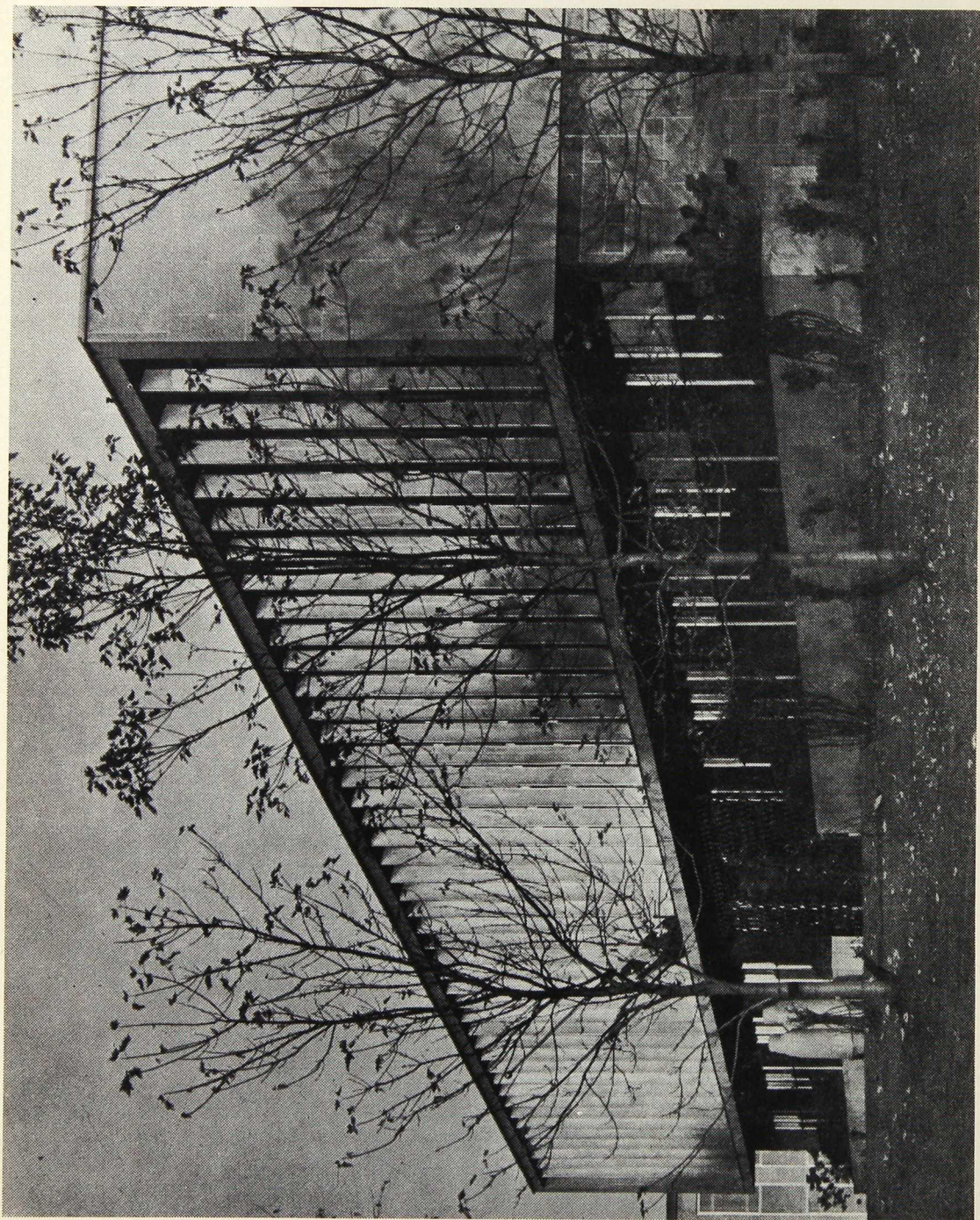
Je vous prie de croire, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Ministre des Affaires culturelles,



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "F. Cloutier". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that serves as a separator.

À Monsieur le Lieutenant-gouverneur
Hôtel du Gouvernement
Québec.



Cadres du ministère

(au 31 mars 1970)

Ministre	Jean-Noël Tremblay
Sous-ministre	Raymond Morissette
Sous-ministre adjoint	André Giroux
Directeur de cabinet	Micheline Goulet
Attaché de presse	Pierre Jobin
Représentant du ministère à Montréal	Pierre de Grandpré

Services administratifs

Directeur général de l'administration	Charles-Eugène Bélanger
Directeur général de la Planification	Robert Desjardins
Directeur du personnel	Paul Marc-Aurèle
Directeur de l'information	Claude Paulette
Conseiller juridique	Édith Lemay
Chef comptable	Marcel Deblois

**Activité et réalisations
du ministère des Affaires
culturelles en 1969/70**



Participation du ministère au Salon de la femme (Place Bonaventure)



Stand du ministère qui a servi aux expositions du livre aux galeries d'Anjou et au Salon du livre à Nice

*« La culture est ce dans quoi
l'homme est un être histori-
que et ce par quoi son histoire
tâche d'avoir un sens »*

Fernand DUMONT
« Le lieu de l'homme »

La culture: miroir des hommes

Pour les Québécois, comme pour tous les peuples, la culture est un état de civilisation ; un héritage amassé par les hommes au cours des siècles, à mesure qu'ils élargissaient leur conception de l'humanisme et traduisaient de façon dynamique les recherches et les inventions de leur pensée et de leur réflexion. Ainsi se présente-t-elle comme l'acquis des siècles, comme un édifice de valeurs intellectuelles, de création et de manifestations de l'esprit humain toujours à la recherche d'une définition de lui-même et de moyens d'éterniser cette idée qu'il s'en fait. La culture est ainsi une expression, une image, un reflet et le miroir des hommes de de tous les temps et de tous les milieux.

Ainsi, la culture n'est pas statique. Elle n'est pas un monument complet et achevé. Certes, elle est historique mais elle comporte également de nombreux éléments modernes et contemporains qui viennent se rattacher constamment à sa réalité, cette réalité qui appartient toujours un peu plus au passé qu'au présent, même si elle s'approprie à mesure les découvertes contemporaines et intègre petit à petit ce que l'homme fabrique tous les jours de nouveau. D'où cette apparente contradiction, en fait cet antagonisme qui s'est bien exprimé autrefois dans la querelle des Anciens et des Modernes et dans tous les mouvements dits de « révolution culturelle ».

L'exercice 1969/70 marquait la fin d'une période de transition. Le ministère des Affaires culturelles a prêté une oreille attentive aux contestations et aux revendications des artistes québécois. Il a étudié les nécessités nouvelles qui surgissaient face à une notion renouvelée de la diffusion de la culture. À la suite de rencontres, de discussions et d'études de ses capacités, tant techniques que financières, il a planifié ses possibilités selon les besoins des diverses régions. Il reste, il est vrai, de grands progrès à accomplir pour que la gestion de son organisation s'adapte aux priorités du monde d'aujourd'hui.

Diffusion de la culture

En vue d'assurer une meilleure répartition des biens culturels, le ministère des Affaires culturelles a mis l'accent, cette année encore, sur la diffusion de la culture. Il est et il sera toujours essentiel qu'on oriente les efforts de façon à mettre en valeur les richesses culturelles du Québec dans les régions trop éloignées des deux grands centres de vie artistique que sont Québec et Montréal.

Déjà, en 1965, le ministère avait entrepris d'établir le bilan de la situation de la vie culturelle au Québec en vue d'être mieux en mesure de définir des politiques capables de fournir à chaque Québécois la possibilité de s'épanouir au plan culturel. De ce bilan se sont dégagées entre autres les conclusions suivantes:

Presque toute l'activité culturelle est concentrée dans les villes de Québec et de Montréal. Pourtant, partout ailleurs, beaucoup de personnes s'intéressent aux arts; plusieurs autres pourraient s'y intéresser avec une stimulation adéquate. En outre, on dispose, dans chaque région, d'un équipement de plus en plus important. Malheureusement, tout cela ne débouche pas sur une action culturelle systématique. En résumé, il existe partout un potentiel considérable de développement culturel, mais qui demeure à l'état latent. Il faut rendre la culture accessible à tous les citoyens.

C'est en s'inspirant de cette idée qu'a été entamée l'action correctrice du ministère des Affaires culturelles par la formation, dans les mois qui suivirent, de la Direction générale de la diffusion de la culture qui doit donc, malgré son nom, être perçue beaucoup plus comme un mécanisme de développement culturel régional que comme un simple instrument de distribution de manifestations culturelles.

Depuis son établissement, cette direction générale a connu une évolution assez rapide. L'exercice 1969/70 a marqué une étape importante, une occasion de changements assez radicaux. Les tournées et manifestations culturelles organisées directement par la Diffusion ont été complètement transformées. Jusqu'alors la Diffusion produisait elle-même des spectacles à coûts élevés et à circulation forcément très limitée. Le principe de montage de spectacles a été abandonné, ce qui a permis la présentation d'un nombre beaucoup plus considérable de manifestations. En réalité, au cours du seul

exercice 1969/70, plus de mille manifestations de toute sorte (pièces de théâtre, concerts, expositions, etc.) ont été présentés dans au-delà de soixante-dix municipalités.

Généralement, ces tournées ont impliqué des groupes ou organismes dépendant directement du ministère des Affaires culturelles ou subventionnés par celui-ci. Par exemple, les différents conservatoires de musique ont été largement mis à contribution puisque leurs étudiants ou leurs professeurs ont présenté plus de vingt-cinq concerts un peu partout au Québec. De la même façon, une aide importante fournie au Théâtre pour enfants de Québec, aux Grands ballets canadiens et à l'Orchestre symphonique de Québec a permis à ces groupes de se manifester dans respectivement quarante, dix-huit et huit centres qu'ils n'auraient autrement pu visiter.

L'animation culturelle

Cette méthode de diffusion ne s'est imposée que très récemment. Néanmoins, l'exercice 1969/70 a été marqué, en ce domaine de l'animation culturelle, par trois réalisations importantes :

En premier lieu, il faut citer la constitution d'un secteur administratif spécifiquement consacré à l'animation culturelle. Même si ce secteur en est encore à s'organiser, le simple fait de sa création est l'indice d'une orientation qui se traduira certainement par des initiatives de plus en plus importantes au cours des années à venir.

Il faut ensuite souligner la présentation dans douze villes de *Rencontre-Animation-Théâtre*. Il s'agissait, à partir d'un thème choisi ou d'un scénario déjà préparé et avec le concours de trois professionnels, de monter, en dix jours, un spectacle. En fait, *Rencontre-Animation-Théâtre* a été une véritable expérience de création collective. Elle a été couronnée de succès puisque près de deux mille personnes y ont participé activement.

Il faut, en dernier lieu, parler des nombreux contacts qui ont été noués avec plusieurs groupes déjà engagés dans l'animation culturelle ou susceptibles d'apporter une contribution importante dans ce domaine. Par exemple, des discussions ont été entreprises avec la Direction générale du théâtre pour que les étudiants des conservatoires d'art dramatique puissent aider à l'occasion les nombreuses troupes de théâtre amateur existant au Québec. Par ailleurs, une collaboration s'est établie avec les responsables du *Module Animation* de l'université du Québec à Montréal; cette collaboration s'est concrétisée autour de l'élaboration d'un projet d'animation en

expression corporelle, devant être mis en marche pendant l'été 1970. Enfin, plusieurs groupes subventionnés par le ministère et s'occupant de l'animation culturelle, notamment l'Association canadienne de théâtre amateur, le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma et la Fédération des centres culturels du Québec, ont été invités à dialoguer et à conjuguer leurs efforts.

Les subventions aux centres culturels

Au cours de l'exercice 1969/70, la Direction générale de la diffusion a disposé d'un budget de subventions de \$200 000 (voir au chapitre des subventions pour en connaître la répartition) dont ont pu directement bénéficier vingt centres culturels et, indirectement, tous les autres puisqu'une subvention de cinquante mille dollars a été accordée à la Fédération des centres culturels.

Toutes ces subventions ont été versées en vue de maintenir et de renforcer les structures de diffusion et d'animation culturelles existant dans les diverses municipalités du Québec. Aucune somme n'a été donnée pour couvrir des frais d'administration ou des frais d'entretien d'immeubles, car tel n'est pas le rôle du ministère.

Ceci correspond d'ailleurs à une notion saine de la nature d'un centre culturel, qui ne doit pas être conçu comme un édifice, mais comme une organisation humaine de diffusion et d'animation culturelles œuvrant à l'intérieur d'une municipalité.

Il convient d'ajouter que la décision a été prise au cours du dernier exercice d'utiliser une partie du budget des subventions pour favoriser le développement de jeunes centres en permettant que soit engagé un animateur culturel dans les villes d'importance moyenne qui en sont dépourvues.

Les Bureaux d'aménagement culturel

Au-delà de tous les changements qu'on vient de mentionner, l'innovation majeure du dernier exercice demeure la mise en application du plan d'établissement des Bureaux d'aménagement culturel.

Dès octobre 1969, naissaient le B.A.C. des Cantons-de-l'Est et celui de la Mauricie et des Bois-francs. En décembre était mis sur pied le bureau du Saguenay Lac-Saint-Jean et, en mars, celui de l'Outaouais.

Ne comptant chacun que deux agents culturels, ces bureaux sont relativement modestes. Ils représentent néanmoins presque une

révolution car c'est la première fois que le ministère des Affaires culturelles s'assure d'une présence permanente dans les régions du Québec et, conséquemment, de la possibilité de comprendre parfaitement et quotidiennement les problèmes, besoins et aspirations de la population.

Le travail des B.A.C. ne s'est toutefois limité à l'observation et à l'analyse. Au contraire, les bureaux ont, dès le début, joué un rôle considérable d'animation socio-culturelle en s'employant, dans chaque municipalité importante, à élargir la base de participation à la vie culturelle, à favoriser un regroupement de plus en plus poussé de toutes les personnes et organismes intéressés à la culture.

Dans certains cas, il a fallu créer de toutes pièces. Aujourd'hui, seize municipalités d'où l'activité culturelle était presque absente sont dotées, grâce à l'action des divers bureaux d'aménagement culturel, d'un comité culturel actif reconnu par la municipalité et bénéficiant le plus souvent d'une subvention municipale.

Dans plusieurs autres villes, vingt-cinq en tout, l'activité culturelle était généralement réservée à une petite élite; l'action des B.A.C. a permis qu'elle s'adresse à un plus grand nombre de personnes.

La promotion des artistes, des créateurs locaux fait également partie du champ d'action des bureaux régionaux. Leurs efforts se sont traduits de diverses façons. À titre d'exemple, mentionnons deux réalisations :

- 1) Le Bureau d'aménagement culturel des Cantons de l'Est, conjointement avec des spécialistes en artisanat du ministère de l'Agriculture et les diverses associations AFEAS des Cantons de l'Est, a monté une exposition d'artisanat qui a circulé dans vingt-deux villes et villages de la Beauce et des Cantons de l'Est. Des centaines de personnes ont travaillé bénévolement à la réalisation de cette exposition et plus de dix mille autres l'ont vue.
- 2) La région de la Mauricie et des Bois-francs est particulièrement riche en peintres amateurs de qualité, tous à peu près inconnus du public de leur région. Après avoir, avec l'aide de professionnels en arts plastiques, sélectionné les meilleurs de ces peintres, le B.A.C. de la région a convaincu les Caisses populaires d'étudier la possibilité de présenter régulièrement des expositions dans leurs locaux. Quatorze d'entre elles ont accepté et, déjà, plus de quarante expositions ont été présentées.

Le B.A.C. ont ainsi permis que chaque dollar déposé pour la diffusion et l'animation culturelles obtienne une rentabilité maxi-

male et, par le fait même, ils ont puissamment contribué au développement, à l'aménagement culturel de leurs régions.

La collaboration des autres services

La Diffusion est et se doit d'être un véritable carrefour où se rencontrent presque tous les groupes et organismes dont l'action a une incidence sur la vie culturelle. Il est donc des collaborations nécessaires. Ainsi, les services du Théâtre, de la Musique, des Arts et des Lettres, l'Office du film sont, par vocation, très proches des milieux de création et, par la suite, particulièrement aptes à orienter via la Direction générale de la planification, l'animation culturelle et les tournées organisées par la diffusion.

Il faut mentionner également que notre monde d'inter-relations crée l'obligation, pour le ministère des Affaires culturelles et, par conséquent, pour sa Direction de la diffusion de la culture, de collaborer avec d'autres ministères dont les préoccupations sont voisines ou orientées vers des groupes de population à caractère très particulier qui ont des besoins au plan culturel tels, par exemple, les jeunes, les vieillards et les immigrants.

Dans ce domaine, la Diffusion a largement participé à l'effort général du ministère. Entre autres, elle a permis que des pourparlers soient amorcés avec le ministère de l'Éducation afin que les équipements scolaires soient davantage mis au service de la population en général. Des négociations ont été entamées avec le ministère de l'Immigration du Québec et ont conduit à l'élaboration d'un projet de diffusion de groupes folkloriques de diverses nationalités. Enfin, une amorce de coopération avec le ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-être social a entraîné, à titre d'expérience pilote, la présentation d'une tournée mettant en vedette Ovila Légaré dans quarante foyers pour vieillards de la région des Cantons de l'Est. Signalons que cette tournée, en plus d'impliquer les deux ministères sus-mentionnés, a été réalisée avec la collaboration d'un organisme privé, la Fondation Despatie.

Institut national de la civilisation

Le personnel de l'Institut national de la civilisation a rassemblé deux collections: la *Collection Coverdale* de Tadoussac, consistant en pièces de mobilier, en iconographie et objets d'art populaire et en pièces d'archéologie amérindienne; la *Collection Vary*, représentant toutes les régions du Québec, spécialisée dans la technologie traditionnelle. De plus, d'autres spécimens muséographiques ont été remis à l'Institut par le Musée du Québec et les Archives nationales du Québec. Différentes collections de moindre importance ont été également rassemblées. Ces objets ont été restaurés et ont été complétés par de la documentation écrite.

L'Institut a participé aux festivals de Saint-Frédéric de Beauce et de Baie Saint-Paul et au salon de la Femme, à Montréal. Des objets ethnographiques ont été prêtés au Musée de la marine de l'Islet et au musée Odanak, d'Yamaska.

L'objectif premier a été la mise sur pied de la mécanisation du centre de documentation. Grâce à une entente entre le ministère et l'université Laval, le travail en est maintenant à sa phase terminale; les fiches analytiques à utiliser dans l'appareil *Miracode* d'informatique sont codifiées et programmées; 18 000 photocopies sont maintenant sur microfilms codifiés. Il reste à faire l'analyse de quelques 200 000 documents écrits.

Soulignons également que la section archéologie de l'Institut a surveillé le travail des sociétés d'archéologie qui ont bénéficié de subventions pour la recherche; c'est le cas des sociétés du Saguenay, de Rivière-du-Loup, de Sherbrooke, d'Abitibi, de la Gaspésie et de la Côte Nord.

Office de la langue française

La loi 63

La loi 63, adoptée par l'Assemblée nationale au cours du mois de novembre 1969, a considérablement élargi les pouvoirs de l'Office de la langue française. Dorénavant, l'Office doit:

conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée pour faire en sorte que la langue française soit la langue d'usage dans les entreprises publiques et privées au Québec;

élaborer, de concert avec ces entreprises, des programmes pour faire en sorte que la langue française y soit la langue d'usage et pour assurer à leurs dirigeants et à leurs employés une connaissance d'usage de cette langue;

conseiller le gouvernement sur toute mesure législative ou administrative qui pourrait être adoptée en matière d'affichage public pour faire en sorte que la langue française y soit prioritaire.

Suite au passage de la loi 63, l'Office a élaboré un vaste programme de normalisation de la langue et de diffusion du français. Il s'agit nécessairement d'un programme à long terme, dont la première étape consiste dans l'élargissement des cadres de l'Office et le recrutement de spécialistes de la langue.

Le commissaire aux langues

La loi 63 prévoit également que l'Office peut entendre toute plainte de tout employé ou tout groupe d'employés à l'effet que son droit à l'usage de la langue française comme langue de travail n'est pas respecté. À cette fin, elle confère à l'Office tous les pouvoirs que détient un commissaire en vertu de la Loi des commissions d'enquête.

L'exercice de ces pouvoirs a été confié à un fonctionnaire de l'Office, dit « commissaire aux langues ». Monsieur Ernest Pallascio-Morin est devenu le premier titulaire de ce poste.

Autres activités

L'Office de la langue française a participé à la troisième biennale de la langue française qui s'est tenue à Liège au cours du présent

exercice. La deuxième biennale s'était tenue à Québec en septembre 1967.

M. Jacques Boulay, vice-président du Conseil international de la langue française (section québécoise et canadienne) et membre de la commission consultative de l'Office, a fait une communication au colloque international sur le langage médical.

Dix mille demandes de renseignements ont été satisfaites, dont quelque deux cents par correspondance. Vingt bibliographies et cinquante dossiers langagiers et de documentation (alimentation, appellations d'emploi, industrie, commerce) ont été préparés sur demande.

Des centaines de pièces administratives ont été corrigées à la demande des ministères, notamment le rapport de la commission Castonguay. Une étude sur la réforme de l'orthographe et une étude sur le réaménagement des ressources de la langue commune ont été rédigées à l'intention du Conseil international de la langue française.

Trois vocabulaires spécialisés ont été établis: *Assurances sur la vie*, *Élections*, *Radio et télévision*. Un cahier consacré aux canadianismes de la langue française a été préparé par la commission consultative de l'Office. Une étude d'un linguiste québécois: *Quel français devons-nous enseigner?* a été diffusée par les soins de l'Office. Un guide du journaliste, rédigé par la Presse canadienne, a été revu et corrigé par l'Office. Un glossaire des termes pharmaceutiques a été préparé par le comité d'étude des termes de médecine, en collaboration avec le président de la commission consultative de l'O.L.F. Le *Petit dictionnaire canadien* de M. Bélisle a été revu, à la demande de l'auteur, selon les normes de l'Office. Trois numéros du *Bulletin de diffusion du français*, tirés à trois cent mille exemplaires, ont été diffusés par les soins de l'O.L.F.

L'Office a entrepris la rédaction de vocabulaires spécialisés: golf, base-ball, vêtement: poissons, boucherie et charcuterie, épicerie (à la demande du ministère de l'Agriculture, en collaboration avec le gouvernement fédéral); audio-visuel, astronautique (à la demande de la Société Radio-Canada); industrie papetière et appellations d'emploi (à la demande du conseil des pâtes et papiers du Québec); automobile, en collaboration avec les constructeurs d'automobiles français et américains.

Des études ont été entreprises en vue de l'établissement de vocabulaires des assurances générales, de la publicité et des techniques sportives. L'Office de la langue française conserve la responsabilité

des comités d'étude des langues de spécialité qu'il a créés: automobile, assurances, techniques sportives, publicité.

Trois enquêtes sont en cours: situation du français dans l'industrie des assurances, rôle et fonction de la publicité, techniques sportives, cette dernière en collaboration avec l'Institut national français des sports et l'école de traduction de la Sorbonne.

L'Office a fourni son aide et son appui aux professeurs de français (Association québécoise des professeurs de français) et aux bureaux régionaux de diffusion du français, en ce qui concerne l'organisation de colloques et de journées d'étude qui se sont tenus à Québec, à Dolbeau, à Chicoutimi, à Hull, à Arvida, à Montréal et à Amos. Les cadres de l'Office ont participé à ces rencontres et y ont fait des communications.

Les bureaux régionaux de diffusion du français

Les bureaux régionaux de diffusion du français sont des organismes paragouvernementaux et semi-autonomes, subventionnés par le ministère des Affaires culturelles, qui agissent comme les répondants de l'Office de la langue française dans les différentes régions du Québec. Ils s'inscrivent dans le cadre général de la politique d'incitation pour améliorer la qualité et la situation de la langue française au Québec.

Ces bureaux (les B.R.D.F.) sont au nombre de cinq: Montréal, Québec, Hull, Chicoutimi et Amos. Ils succèdent aux Services de la langue française, initiative privée aidée financièrement par le ministère dont la principale action était l'édition et la vente du bulletin *Tu parles*.

Depuis l'établissement des B.R.D.F., le travail a porté principalement sur les points suivants.

- a) mise en place des structures nouvelles aptes à appliquer concrètement dans sept régions les politiques linguistiques de l'Office de la langue française;
- b) introduction graduelle des techniques d'animation et de participation des groupes aux objectifs d'amélioration du langage, de promotion et de diffusion du français;
- c) travail d'approche auprès des groupes socio-économiques, des institutions culturelles et des entreprises commerciales et industrielles pour les inciter à participer à l'effort collectif ten-

dant à améliorer la situation et la qualité du français au Québec;

- d) élaboration d'un programme de formation du personnel déjà en place dans les anciens Services de la langue française et du nouveau personnel introduit dans les B.R.D.F.;
- e) préparation d'un certain nombre de projets correspondant aux objectifs inscrits dans la loi 63 concernant la langue française et les nouvelles responsabilités de l'Office.

Dans le cadre général de la politique officielle de l'Office, les B.R.D.F. deviennent des instruments privilégiés, subventionnés, qui permettent à l'Office d'appliquer un programme efficace de promotion et de diffusion du français.

Arts et lettres

La Direction générale des arts et des lettres a été originellement conçue pour veiller à la conservation et au développement du patrimoine intellectuel et artistique du Québec. L'établissement et la croissance de certaines structures du ministère qu'elle avait elle-même recommandées: la Planification et la Diffusion, eurent pour conséquences, au cours des dernières années, de nombreuses redistributions de tâches.

C'est ainsi que, non seulement les subventions aux organismes, mais encore l'aide accordée aux individus pour la recherche et la création, passèrent sous l'autorité technique et administrative des services de la Planification. Donc, en 1969/70, la Direction générale des arts et des lettres n'englobait que l'activité du Musée du Québec, du Musée d'art contemporain, du Service des arts plastiques, du Service des lettres et du livre, auxquelles s'ajoutait l'organisation des concours artistiques, littéraires et scientifiques ainsi que du prix David.

Le directeur général, M. Pierre de Grandpré — nommé en fin d'exercice délégué du ministère à Montréal — a été appelé à participer, entre autres, aux manifestations spéciales suivantes: à la Foire internationale du livre, à Nice, au début de juin, par la préparation des contenus du stand québécois; au cours d'été de Menton, en août, par une série de conférences sur la poésie canadienne-française contemporaine; au colloque à l'université d'Alberta, à Edmonton, en novembre, sur la poésie et la critique; à l'attribution du prix Duvernay, le 2 décembre; au colloque des étudiants en histoire de l'université Laval, en janvier, par une communication sur la littérature et l'histoire; à la semaine de français à l'École normale Laval, du 10 au 13 mars, par un exposé sur l'enseignement de la littérature québécoise, sur ses buts et ses méthodes.

Service des lettres et du livre

Le premier semestre fut employé conjointement avec des représentants des ministères des Affaires intergouvernementales, de l'Industrie et du Commerce, de l'Éducation et de la Justice, à préparer un mémoire sur les problèmes de distribution du livre au Québec.

On s'est également appliqué, au cours de l'année, à rendre plus efficace et plus expéditif le travail du Comité de l'aide à la

publication. L'augmentation considérable du nombre de manuscrits soumis par les éditeurs et les auteurs rendait impérieuses des réunions fréquentes et à date fixe du comité. Elles ont maintenant lieu deux fois par mois.

Il a fallu également réglementer la distribution des volumes acquis par le Service. Avec les années, les demandes provenant des institutions, des sociétés, des organismes, voire de simples particuliers, ne cessaient de croître. Il devenait impossible de satisfaire chacune de ces demandes et surtout de s'assurer du bien-fondé des besoins exprimés.

Un comité a été formé de représentants des services suivants: Canada français d'outre-frontières, Coopération avec l'extérieur, Bibliothèques publiques, Office de la langue française et, bien entendu, du service des lettres et du livre. Toute demande de volumes est maintenant soumise à ce comité qui décide s'il y a lieu d'y donner suite.

Des priorités ont été établies en faveur des minorités françaises et de certaines bibliothèques de pays francophones, ainsi que des besoins de l'Office de la langue française.

Le Comité consultatif du livre a recommandé au ministre des Affaires culturelles d'agréer des librairies du Québec.

Quatre-vingt-seize libraires ont obtenu leur certificat d'agrément pour le nouvel exercice.

Service des arts plastiques

Le centre de documentation du Service des arts plastiques s'est fixé comme priorité chronologique le répertoire exhaustif des créateurs du Québec. Le dépistage systématique de tous ceux qui s'adonnent aux arts plastiques à divers titres professionnels dans la création libre et appliquée, pour publication périodique, constitue une énorme besogne. Le fichier des créateurs du Québec, tant biographique que professionnel, augmente sans cesse.

En outre, le service travaille en étroite collaboration avec la Direction générale de la diffusion de la culture dans l'élaboration de ses programmes de déconcentration. À cette fin, le service a remis à la Diffusion un programme détaillé d'expositions itinérantes pour le début de l'automne 1969, et deux programmes analogues pouvant servir aux fins du Service du Canada français d'outre-frontières.

De plus, le service a été chargé du choix des créateurs et des œuvres destinées à l'aménagement du pavillon du Québec à Osaka; 32 peintres et peintre-graveurs, cinq sculpteurs et trois créateurs joailliers y représentaient le Québec. Cinq autres sculpteurs ont exposé au Museo d'Arte Moderna de Milan, grâce à l'entremise du service.

Le directeur du service a participé au colloque du *Smithsonian Institute* sur l'animation du musée contemporain et a représenté le ministère à la réunion de Calgary de la Conférence canadienne des arts.

Le Musée du Québec

Le Musée du Québec a amorcé des réformes en profondeur visant à améliorer à la base l'organisation de ses diverses activités.

Des projets ont été élaborés pour l'année à venir en vue d'une planification des différents services, de manière à rendre plus efficace la participation de ceux-ci à la vie et au développement de l'organisme.

Douze expositions ont présenté des œuvres choisies pour leur caractère d'avant-garde ou leur valeur d'ancienneté. Mentionnons, entre-autres, Heyvaert-Goulet, Hartung, Peintures naïves américaines, Portraits et visages de France. Avec la collaboration de divers services du ministère, le Musée a organisé ou participé à plusieurs manifestations à l'extérieur. Sous le patronage de *Saint Mary's University*, d'Halifax, une exposition groupant les œuvres de jeunes artistes du Québec a été présentée dans les provinces Maritimes. Une importante exposition de graveurs du Québec a été préparée par le Musée pour la Bibliothèque nationale de Paris.

Les acquisitions du Musée :

Le Musée a acquis au-delà de deux cents pièces par dons, achats et dépôts, comportant des œuvres importantes tant dans le domaine de l'art traditionnel que dans celui de l'art contemporain. De plus, la collection de gravures s'est enrichie d'un grand nombre de pièces d'artistes du Québec.

Par ailleurs, les services éducatifs du Musée ont organisé une centaine de visites auxquelles ont participé plus de 3,000 étudiants. Cinq conférences ont été présentées. À titre d'expérience, un graveur a donné une démonstration des techniques propres à son art. Le succès de la manifestation et quelques autres essais du genre, inci-

tent les services éducatifs à continuer de proposer au public différentes activités favorisant la participation.

Environ 6,000 spectateurs ont fréquenté la petite salle du Ciné-Musée. Vingt-cinq programmes différents ont eu lieu durant l'année, comportant au total soixante-dix courts-métrages.

Les archives du Musée :

Le Service a inscrit 389 pièces nouvelles au catalogue numérique et descriptif et complété les index à l'auteur et au sujet. Des travaux d'aménagement des réserves et d'identification des pièces ont été effectués pour les collections suivantes: les bronzes, la petite statuaire, la peinture et les estampes et dessins.

En vue d'une exposition future, l'archiviste a complété une vaste documentation portant sur la vie et l'analyse comparée de l'œuvre de Jean-Baptiste Roy-Audy.

Quant à la bibliothèque du Musée, elle a bénéficié d'un montant de \$2 500 pour l'acquisition de volumes spécialisés.

Chercheurs et amateurs d'art peuvent consulter une documentation du plus grand intérêt, particulièrement en ce qui concerne l'art canadien.

L'assistance au Musée pour l'exercice 1969/70 s'élève à 225 622 personnes.

Le Musée d'art contemporain de Montréal

Le Musée d'art contemporain a présenté vingt et une expositions temporaires, dont une dizaine furent organisées sur place, par le musée lui-même. Les autres résultaient d'une collaboration soit avec les musées du Canada ou de l'étranger, soit avec le service de la Coopération avec l'extérieur du ministère.

Parmi les principales expositions étrangères, mentionnons *Peinture et sculpture britannique contemporaine, 13 artistes de New York, Hans Hartung, Nouvelle Alchimie, et Fernand Léger témoin de son temps*. Certains aspects de l'art canadien et québécois furent présentés grâce aux expositions suivantes: *Centenaire du Québec et de l'Ontario, Rétrospective Marcel Barbeau, Trois Graveurs de Montréal, Voir Pellan, Aluchromies de Réal Arsenault, Artistes du Québec au Pavillon québécois d'Osaka, et Grands formats de peintres de Montréal*.

En vertu de sa politique de promotion des jeunes artistes novateurs, le musée a également présenté des expositions d'environnement telles que *Spirales Unlimited* de Serge Otis, *Jongles-Nouilles* d'Yvon Cozic, et *Duo-Reflex* de Serge Tousignant.

Le Musée a participé à la publication et à la diffusion de plusieurs catalogues ou pochettes de documentation à l'occasion des expositions.

Plusieurs manifestations ont eu lieu au cours de cette période, notamment la projection en première mondiale de deux films de l'O.N.F.: *Voir Pellan* et *Bozarts*. Un vernissage-happening accompagnait la projection du film *Voir Pellan*.

Le Musée a organisé plusieurs visites-conférences destinées à des étudiants de l'Office franco-québécois, de l'Agence Tourbec, de l'École française d'été de l'université McGill, ainsi qu'une série de cours pour les étudiants en art et en esthétique de l'université du Québec.

En outre, la bibliothèque a servi de source de documentation à de nombreux étudiants qui faisaient de la recherche sur les artistes canadiens ou sur les expositions en cours.

Au cours de cet exercice financier, la collection permanente s'est enrichie d'une douzaine d'œuvres majeures dont six furent des dons.

Le Musée a organisé deux expositions à l'extérieur. L'une, de graveurs canadiens, fut présentée à l'American Greetings Gallery de New York, et l'autre, composée d'œuvres diverses, fut présentée au Centre culturel de Pointe-Claire. Le Musée a aussi prêté une grande œuvre de Riopelle au Musée international des Arts, et dix œuvres au Pavillon du Québec à Osaka ainsi que deux œuvres pour la *Rétrospective Léon Bellefleur* organisée par la Galerie Nationale du Canada.

Théâtre

Le théâtre québécois hors de ses frontières

Avec la collaboration du Service de la coopération avec l'extérieur du ministère et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, le Service du théâtre a participé à l'élaboration de programmes d'échanges avec l'étranger, à la définition et aux jurys de sélection de stages spécialisés en France.

En septembre, le Théâtre populaire d'Alma était choisi par l'Association canadienne du théâtre d'Amateurs pour représenter le Canada au Festival international du théâtre amateur, à Monaco. La troupe y créait *L'arme au poing, larme à l'œil*, du jeune auteur québécois Dominique de Pasquale.

Le directeur général du Théâtre, M. Guy Beaulne, fut chargé, en mai dernier, d'une mission d'information en France, dans le cadre de l'entente France-Québec, auprès des principales écoles de théâtre et des festivals de France. Il était le délégué du ministère à la Semaine du théâtre québécois au théâtre de la Cité universitaire de Paris. Cette manifestation avait été organisée par le directeur du théâtre de la Cité, M. André-Louis Perinetti et le Centre d'essai des auteurs dramatiques de Montréal, grâce à une subvention du ministère.

Le théâtre au Québec

Un programme de célébration de la journée mondiale du théâtre a été organisé. Conjointement avec Radio-Canada, une émission intitulée *Option-théâtre* pour la télévision a été diffusée à travers le Québec. Les messages internationaux, nationaux des québécois ont été distribués et, en collaboration avec la diffusion de la culture, des manifestations diverses ont eu lieu dans les principales villes du Québec.

À la suite de l'achat, par le gouvernement du Québec, du théâtre flottant l'Escale, la direction générale du Théâtre a travaillé étroitement avec la Société de l'Expo théâtre à la diffusion d'un programme d'animation culturelle et artistique.

Les conservatoires d'art dramatique

Les conservatoires ont entrepris la première étape d'une importante réforme pédagogique qui maintiendra ces institutions à un

haut niveau d'enseignement supérieur et d'entraînement technique et assurera une formation qui tienne compte de l'évolution de l'expression théâtrale et des techniques nouvelles de communication et d'interprétation.

Le ministère des Affaires culturelles a institué le Prix Jean-Valcourt, à la mémoire du directeur du conservatoire de Montréal, décédé en janvier 1969. C'est la plus haute distinction de compétence du conservatoire et elle est accordée annuellement par un jury convoqué à l'occasion du spectacle de sortie de la promotion. Une bourse de recherches et de perfectionnement de \$3 000 en France et en Europe est accordée à chaque prix Jean-Valcourt ⁽¹⁾

À Montréal, le comédien et metteur en scène Paul Hébert, a succédé, en octobre 1969, à M. Jean Valcourt à la direction du Conservatoire alors qu'à Québec, en attendant la nomination d'un directeur permanent, l'assemblée des professeurs a désigné M. Jean Guy comme directeur interimaire pour l'année académique.

Le Regroupement de Québec

La situation du théâtre dans la région de Québec est pénible, a-t-on si souvent répété. Ce fait, le ministère des Affaires culturelles l'a constaté et a voulu y remédier.

C'est ainsi qu'en décembre 1969, à la suite de nombreuses séances d'information et d'exploration auxquelles ont participé le Service du théâtre et la Direction générale de la planification, était constitué le conseil d'administration d'une nouvelle société artistique, *Le Théâtre du trident*.

Cette compagnie regroupe les trois principales troupes de la capitale, le Théâtre de l'Estoc, le Théâtre du Vieux-Québec et le Théâtre pour enfants de Québec. Son programme d'activité s'adresse aux enfants et au jeune public, aux adultes et aux amateurs de recherche théâtrale. La mise sur pied des structures administratives a été rendue possible par une première subvention du ministère versée le 20 mars 1970. Le Trident sera logé dans une maison historique du ministère des Affaires culturelles.

1. Les lauréats furent:

- a) pour Montréal: MM. Marcel Girard et Robert Gravel. Mlle Suzanne Marier a été recommandée pour un stage de perfectionnement en France.
- b) pour Québec: Mlle Francine Ruel et M. Robert d'Avray (Leclerc).

Musique

Au cours de l'exercice 1969/70, M. Léopold Simoneau a été nommé responsable de l'enseignement de l'Art vocal au Québec, à titre d'adjoint du directeur général. Par ailleurs, M. Paul-Émile Talbot a été nommé directeur adjoint au Conservatoire de musique de Québec, succédant ainsi à M. François Bernier, maintenant en fonction à l'université d'Ottawa.

M. Raoul Jobin, directeur du Conservatoire de musique de Québec a été nommé conseiller culturel à la Délégation générale du Québec à Paris, succédant ainsi à M. Jean Vallerand.

Les conservatoires de musique du Québec ont bénéficié d'échanges culturels en exécution de l'entente de coopération franco-québécoise signée en 1965. Ainsi le musicien Jacques Charpentier a présidé le jury d'examens et de concours de fin d'année; le réputé chef d'orchestre français Pierre Dervaux a dirigé les concerts de la classe d'orchestre à Montréal; le conférencier français Guy Mollat du Jourdin a présenté une conférence illustrée sur Rameau dans les conservatoires; puis les élèves de la classe de guitare de Québec et de Montréal ont eu l'avantage de profiter de cours spéciaux du guitariste Alexandre Lagoya.

Les statistiques établies pour les six maisons du Conservatoire de musique du Québec: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull et Val d'Or ont été, pour l'année scolaire 1969/70 de 1 380 élèves, 180 postes dont 50 administratifs et 130 postes de professeurs auxquels il faut ajouter les 35 professeurs chargés de cours.

Quant au rayonnement de l'activité des conservatoires de musique sur le continent nord-américain, il faut signaler que le Conservatoire de musique de Montréal s'est manifesté au *Hart College of Music* de l'université de Hartford (Connecticut) avec le quintette à vent et en Nouvelle-Angleterre, à Lewiston, avec l'ensemble de percussion pour le Festival des arts. Quant à la classe de composition, ses élèves ont participé au symposium international d'étudiants-compositeurs qui avait lieu cette année à McGill.

La politique d'échanges culturels Toronto-Montréal s'est poursuivie avec la Faculté de musique de l'université de Toronto. À Montréal encore, la classe d'orchestre a retenu l'attention par ses treize brillants concerts.

La Direction générale de la musique a poursuivi la publication, avec la collaboration du Service de l'information, d'une revue trimestrielle intitulée: *Vie musicale*. Son tirage est de 5 000 exemplaires par parution et le prix de l'abonnement annuel est de un dollar.

Enfin, la Direction générale de la musique a été consultée par les différents services et organismes du ministère, notamment en ce qui concerne l'attribution des bourses et l'application des diverses politiques culturelles.

Monuments historiques

Le Service des monuments historiques s'est employé à assurer l'acquisition, l'entretien ou la restauration de treize immeubles. Il a également participé à l'entretien ou à la restauration de dix-huit monuments, propriétés de particuliers.

Par ailleurs, le service a obtenu le classement de cinq monuments historiques.

Au chapitre des projets spéciaux, le service a procédé à l'acquisition de dix-huit immeubles sur place Royale et ailleurs en plus de procéder à des travaux préliminaires de démantèlement et de curetage à la place Royale.

On connaît l'importance que revêt la place Royale: dans le passé, elle fut le cœur économique de la Nouvelle-France et ce, durant deux siècles.

Pointe de terre s'avancant dans le Saint-Laurent, l'emplacement de ce qui allait devenir la place Royale apparut à Samuel de Champlain comme le meilleur des sites pour l'établissement d'une colonie.

Avant que le ministère n'y porte son attention en 1964/65, la place Royale était un quartier délabré et sa valeur économique, nulle. Pourtant, derrière ce délabrement se trouve l'essentiel de la physionomie historique de ce quartier pour ne pas dire de la vieille capitale.

Restituer cet aspect historique semble le plus sûr moyen de revaloriser ce quartier qui a été le berceau de la Nouvelle-France.

Nécessairement, ce projet est à long terme à cause principalement du coût excessivement élevé que nécessitent les acquisitions, les recherches architecturales et archéologiques et les divers travaux d'aménagement et de restauration.

Le tracé de ses rues a peu changé. Quantité de structures du XVII^e et XVIII^e siècles s'y trouvent, déguisées ou modifiées.

Le Service des monuments historiques se propose aussi de procéder de la même façon dans les travaux de restauration du vieux Séminaire de Québec. D'ailleurs, les plans de réaménagement de ce lieu historique sont déjà établis.

Par ailleurs le Service des monuments historiques s'est employé à étudier et à préparer les règles et normes afin de faire déclarer l'île d'Orléans arrondissement historique. L'île est devenue arrondissement historique le 11 mars 1970.

Archives nationales

Les Archives ont repris la publication de la série *Inventaire des greffes des notaires du régime français*. Le vingt-deuxième volume renferme le greffe du notaire Abel Michon, qui œuvra à Montmagny de 1709 à 1749, greffe qui renferme 3 239 actes et dont le répertoire a été versé aux Archives par le frère Éloi-Gérard, généalogiste bien connu.

Le personnel des Archives a en main, prêts pour publication, plusieurs autres greffes de notaires, qui seront graduellement rendus publics. Ces inventaires rendent d'éminents services aux chercheurs de toutes disciplines.

Le tome 47 du Rapport des *Archives du Québec 1969* a également été publié. Il forme un ouvrage de 300 pages et contient l'inventaire de la correspondance de Mgr Bourget pour les années 1849 à 1850. Il renferme également l'inventaire des dossiers relatifs à l'histoire du Canada conservés dans les archives de la compagnie de Saint-Sulpice, à Paris.

Les Archives se sont enrichies d'un nombre imposant de documents de toutes sortes. La liste complète et détaillée sera publiée dans le prochain rapport. Au chapitre des ministères, les Travaux publics, l'Agriculture et Colonisation, le Conseil législatif ainsi que le ministère des Terres et Forêts ont versé leurs dossiers de plusieurs années. Du domaine privé, on a obtenu entre autres des documents sur la milice de Verchères (1812-1837), un dépôt de la Société canadienne d'histoire de la médecine, de la Société de conservation du moulin de Vincennes, et de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

La section de cartographie s'est également enrichie de précieuses cartes et photographies venant particulièrement du ministère des Travaux publics (au delà de 200 cartes). Diverses villes et municipalités ont transmis plusieurs cartes et photographies.

Des particuliers ont également fait don d'intéressantes photographies de famille. Le Musée du Québec a versé à la section de cartographie plus d'une centaine de cartes provenant de la collection du capitaine Bernier.

Les Archives nationales projettent de faire appel au public pour que soient versés aux Archives, par don ou par dépôt, tous les documents qui sont de nature à servir à l'étude de notre histoire.

Les Archives nationales ont accueilli, assisté et conseillé plusieurs milliers de chercheurs, historiens, généalogistes. Les étudiants en histoire et en géographie ont été particulièrement nombreux au cours de l'été. Les archivistes ont eu à répondre à près de trois mille demandes de renseignements venant de tous les milieux, tant du Canada que des États-Unis, et aussi d'autres pays, particulièrement de la France.

Bibliothèque nationale

Les besoins urgents d'expansion de la Bibliothèque nationale ont amené le Conservateur en chef à visiter onze bibliothèques américaines en vue d'un projet d'agrandissement. Il a participé en outre avec ses collaborateurs aux congrès de bibliothécaires tant à l'étranger qu'au Québec.

L'effectif de la B.N. est passé de 64 à 85 employés dont trois conservateurs, 31 bibliothécaires professionnels, 42 fonctionnaires et neuf ouvriers rattachés aux services auxiliaires. L'administration s'est relogée avec un personnel accru dans la conciergerie, abolie par le ministère des Travaux publics il y a quelques années. Elle a réaménagé l'étage supérieur de l'Annexe pour le département des publications officielles, a créé d'urgence de l'espace pour les départements des manuscrits et des cartes et plans issus du service connu préalablement sous le nom de Documents spéciaux; a réinstallé la reprographie en augmentant l'équipement pour mieux répondre aux besoins les plus pressants dans ce domaine.

La Bibliothèque nationale a regroupé sous le Secrétariat général, son Service des publications et celui des manifestations culturelles. La liste des publications s'allonge déjà. Retenons *La bibliographie du Québec*, publication trimestrielle rendant compte de la production courante. Plusieurs maisons d'éditions ont fait des lancements à la B.N.

Plusieurs manifestations et vernissages ont également eu lieu à la B.N. dont, entre autres, le programme régulier de la Cinéma-thèque canadienne, de septembre à juin, quatre soirs par semaine. Des manifestations organisées avec la collaboration du ministère de l'Immigration pour divers groupes ethniques ont eu lieu ainsi que les spectacles du Théâtre du Nouveau Monde qui étaient commentés à la Bibliothèque nationale avant la présentation à leur salle régulière de spectacle.

Le Conservateur en chef a participé aux travaux du comité des bibliothèques gouvernementales; il a suivi de près le travail du comité des bibliothèques universitaires, a collaboré à un comité de coordination des bibliothèques de l'université du Québec, de même qu'à un comité de planification des publications du gouvernement.

Les acquisitions de la B.N.

Le service des acquisitions à reçu 1 243 dons, fait 69 échanges, acheté 5 591 ouvrages; le dépôt légal a apporté 705 titres et la réciprocité avec la France, 2 829 de sa part pour 1 096 de la nôtre. Le service de catalogage a traité techniquement 10 427 titres représentant 15 461 volumes et a produit 94 603 fiches. Le service de la reliure a traité matériellement 8 292 volumes, 480 publications officielles et 5 971 volumes de périodiques.

La direction des imprimés comprend le service d'orientation du lecteur et assure aussi le service du prêt sur place aux lecteurs. 2 127 renseignements ont été communiqués directement. 61 885 ouvrages ont été prêtés à 34 908 lecteurs. 484 prêts ont été faits aux bibliothèques pour 105 emprunts de notre part.

Les collections spéciales réunissent les publications autres que les livres courants, comme les revues et les journaux, les publications officielles, les manuscrits, les cartes et plans et la réserve des livres précieux.

Le département des périodiques a acquis 12 057 livraisons de revues et journaux représentant 53 titres et 454 bobines de microfilm. 3 937 livraisons et 16 bobines de microfilm ont été offertes en dons. 484 titres sont parvenus par dépôt légal. On a traité 13 622 livraisons de journaux et 40 509 livraisons de périodiques.

Aux publications officielles 222 achats, 2 205 dons, 166 titres ont été reçus au bureau du dépôt légal. 796 publications ont été traitées. 525 lecteurs ont emprunté 1 316 documents.

Au département des manuscrits, qui comprend aussi des documents spéciaux tels qu'affiches, gravures etc., on signale 18 938 acquisitions par achats, 4 726 par dons, 58 échanges, 60 acquisitions par voie de dépôt légal. 761 pièces ont été traitées. 1 440 documents ont été prêtés à 78 lecteurs.

1 876 cartes et plans ont été acquis par achats, 203 par dons; on a traité 4 449 documents.

La réserve, dont le responsable vient d'être nommé, s'occupe en priorité du *Laurentiana* rare, ancien et précieux.

La direction de l'informatique est en voie de formation et son directeur assume en surcroît la direction des collections spéciales.

Bibliothèques publiques

Poursuivant son but qui est la diffusion gratuite et permanente du livre parmi la population, via les bibliothèques publiques conseillées et subventionnées, le service des bibliothèques publiques a favorisé, avec la collaboration des municipalités, la création de quatre bibliothèques municipales à Chicoutimi, Lac-Etchemin, Montréal-Nord et Warwick ce qui porte à 73 le nombre de bibliothèques municipales au Québec.

De même, voulant démocratiser la culture sous toutes ses formes, par le livre et ses compléments, au profit des populations rurales, grâce aux ramifications des deux bibliothèques centrales de prêts actuelles, celles de la Mauricie et de l'Outaouais, il a permis à 14 municipalités rurales d'adhérer à ces bibliothèques centrales, ce qui porte à 127 le nombre de municipalités rurales actuellement desservies, alors qu'il n'y en avait aucune en 1960.

Afin de vérifier la sage utilisation des subventions et surtout de voir à relever le niveau des bibliothèques et d'en assurer le rendement maximum, deux des fonctionnaires du service ont visité 110 bibliothèques sur les 118 qui sont subventionnées. Ils jouaient ainsi à la fois le rôle d'enquêteurs pour le compte du service, de conseillers pour le bénéfice des bibliothèques et de coordonnateurs pour l'ensemble du réseau.

Le service a poursuivi son enquête statistique permanente auprès de toutes les bibliothèques subventionnées. Si, d'après cette enquête, la population desservie s'est augmentée de 180 000 habitants au cours de l'année, les collections de livres ont augmenté de 260 000 volumes, les prêts ont augmenté de 550 000, faisant ainsi la preuve d'un meilleur service, et les contributions municipales, en une seule année, ont augmenté de 18 pour cent, soit de \$575 000.

Le service a continué de compléter son centre de documentation de près de 1 000 documents de bibliothéconomie et de bibliographie. Une partie des 14 000 documents en main a été cataloguée cette année, ce qui représente environ 36 000 fiches d'auteurs, de titres et de sujets.

Des professionnels du service ont siégé à une vingtaine de comités ou de commissions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, ainsi qu'à une dizaine de jurys d'examen; de plus, ils ont collaboré avec quelques ministères de même qu'avec une

dizaine d'organismes, nationaux ou internationaux, en ce qui concerne les centres de documentation, le traitement de l'information et les bibliothèques publiques.

Enfin, le service a dépensé 99.85 pour cent de son budget et a recommandé des subventions en faveur de 120 bibliothèques et de 5 autres organismes pour un montant global de \$1 500 341 (Voir au chapitre des subventions pour connaître la répartition de cette somme).

Office du film

Au service de la distribution de l'Office du film du Québec, un meilleur regroupement des demandes s'est traduit par une augmentation marquée des prêts de films: 71 000 en 1969/70 contre 65 000 en 1968/69. Le nombre de visionnements de films a dépassé 170 000; c'est le chiffre le plus élevé jamais enregistré à la cinémathèque de l'OFQ. Les maisons d'enseignement sont de loin les principaux emprunteurs de films.

La distribution des films de l'OFQ aux États-Unis totalisait 5 045 visionnements en salle et 150 projections par les réseaux de télévision. En France, par l'entremise de l'ambassade du Canada et de la Délégation du Québec à Paris, l'OFQ a obtenu quelque 400 visionnements.

L'Office a fait l'acquisition de 39 nouveaux titres totalisant 188 copies. Il a reçu 63 autres titres de diverses sources: ministère de l'Éducation, de l'Agriculture, de l'Hydro-Québec, du Consulat des États-Unis, de l'Association des banquiers canadiens et de la Société canadienne du cancer.

La refonte du catalogue des films est prévue pour 1971.

Soulignons qu'au service de la distribution, le nombre pourtant imposant de films distribués ne correspond qu'à environ 40 pour cent des demandes reçues, les moyens de la cinémathèque, nettement insuffisants, ne lui permettant pas d'améliorer ce pourcentage pour l'instant. Une vingtaine d'ateliers de films ont été tenus dans les commissions scolaires régionales et les CEGEP pour promouvoir une meilleure utilisation des films et de l'équipement audiovisuel.

L'Office a participé activement aux semaines du cinéma d'Alma, de Rimouski, aux Expos-carrières, aux expositions régionales et au Festival folklorique de Baie Saint-Paul.

L'aménagement des nouveaux laboratoires à Duberger et d'un service photo-pressé dans les bureaux de l'Office d'information a marqué le début de 1969. Les diverses demandes de tous les organismes gouvernementaux accusent une forte augmentation sur l'année précédente. Le tirage de photographies en noir et blanc est passé de 68 000 à 122 400; celui des diapositives couleur de 25 000 à 41 000. Le total des divers travaux exécutés par le service photo atteint les 200 000. Les sujets les plus divers, dans tous les formats

ont été traités, du Mérite agricole, aux travaux confidentiels pour la Sûreté du Québec, de la diapositive pour l'enseignement programmé aux murales pour le Musée du Québec ou les kiosques du Tourisme.

Au service de la production, la priorité a été donnée à l'éducation. Ce service a, en effet, produit pour le Service des moyens techniques de l'enseignement 45 films éducatifs d'une durée de cinq à quinze minutes, avec le concours d'une vingtaine de maisons de production. Ce programme a provoqué une infusion monétaire de l'ordre de \$200 000 dans l'industrie québécoise du cinéma.

L'Office a de plus supervisé la production des spectacles audiovisuels du pavillon du Québec à Osaka et de l'exposition itinérante « Jouez Québec 70 »; il a produit des mini-magazines filmés pour l'OIPQ, trois films sur les communautés urbaines de Québec, Montréal et Hull, en court métrage, *Marie-Christine*, en 35 mm, pour distribution en salle et quatre courts métrages, *Hiver Scopitone*, *Le ski*, *Bal de neige* et *Symposium de Montréal*, en 16 mm.

Enfin, l'équipe de la production, à Québec, a continué ses prises de vues au Musée du Québec, filmé la murale du Grand Théâtre, réalisé une présentation filmée du Québec pour le réseau américain A.B.C., participé à la mise au point et effectué des prises de vues précodées pour l'enseignement par ordinateurs. Avec le peintre Denys Morisset, le cinéaste Paul Vézina a réalisé, en 35 mm, *Mémoire liquide*, film sélectionné pour le pavillon du Québec à Osaka. L'équipe a enfin apporté sa collaboration à divers organismes tels l'ONF, l'université Laval, le groupe Otto Preminger, Radio-Québec et autres organismes.

Relations culturelles

Service du Canada français d'outre-frontières

Tout en aidant directement les associations culturelles de langue française des minorités des autres provinces et de certains États américains, le Service du Canada français d'outre-frontières a surtout mis l'accent sur les relations culturelles au moyen de semaines du Québec, de récitals et de concerts et, enfin, par son aide technique.

Ainsi, le service a participé activement à la semaine du Québec, du 13 au 18 avril 1969, dans les villes jumelles de Lewiston et Auburn, au Maine, manifestation culturelle qui a attiré plus de 13 000 visiteurs et spectateurs.

Une autre semaine semblable a eu lieu du 23 au 28 novembre 1969, au Collège de Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Le service a directement encouragé la tenue de récitals et de concerts des Grands Ballets canadiens, de Pierre Calvé, Georges Dor, Jacques Labrecque, Ginette Ravel, et autres artistes à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Régina, Sudbury ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

En outre, le service a aidé la Chorale Chantal Masson en tournée à Albany (New York), ainsi qu'à New Jersey, Springfield, Lowell et New Bedford (Mass.), du 4 au 12 avril 1970.

Enfin, le service a expédié du matériel artistique et publicitaire en vue de donner une atmosphère québécoise aux salles du département de français de l'université de la Colombie Britannique, à Vancouver, pour la semaine française des 6 et 7 mars 1970.

Le ministère a envoyé un spécialiste dans diverses villes de la Nouvelle-Angleterre, qui a effectué une évaluation systématique et scientifique des richesses que les Franco-Américains y conservent sous forme de pièces d'archives, de livres, de papiers importants et mêmes d'œuvres d'art, en vue de permettre l'étude d'un plan de conservation et d'utilisation de ces objets précieux.

De même, le service a permis à l'hebdomadaire *Le Voyageur* de Sudbury, de retenir les services d'un journaliste professionnel.

Enfin, des stages et des missions ont aussi permis à des gens du domaine du théâtre de participer au Carrefour international du théâtre des jeunes, organisé en Ontario par le gouvernement de cette

province, et à un professionnel du théâtre du Nouveau-Brunswick de faire un stage au Québec.

Service de la coopération avec l'extérieur

La politique des stages a été poursuivie pendant l'année et le Service de la coopération avec l'extérieur a affecté à ce secteur le même montant qu'en 1968/69, soit \$80 000. Au total, 75 Québécois ont pu effectuer des stages à l'étranger dans toutes les disciplines culturelles par rapport à 59 en 1968/69.

Dans le domaine des manifestations culturelles, le service a participé à la venue de sept expositions étrangères au Québec dont trois dans le cadre de l'entente de coopération Franco-Québécoise, à savoir: Portraits et Visages de France, Fernand Léger et les Peintres-Verriers français

En contre-partie, il a organisé la participation des sculpteurs à la Fondation Pagani en Italie, l'exposition sur le livre à Nice et l'exposition du sculpteur Pierre Heyvaert en Belgique

Dans le cadre de l'accord culturel franco-québécois, une exposition des Graveurs du Québec s'est tenue à la Bibliothèque Nationale de Paris du 15 octobre au 10 novembre 1969.

Côté spectacles, le Service de la coopération a mis la priorité à l'exportation en assurant la présence du Québec à six manifestations internationales:

- a) le Théâtre du Rideau Vert au Prix de Rome, en mai 1969;
- b) Faroun Film au troisième Festival international du film à Prague;
- c) le Théâtre Populaire d'Alma au Festival mondial du théâtre d'amateurs à Monaco, en septembre 1969;
- d) participation au Festival international du film d'amateurs d'expression française, en Belgique, en novembre 1969;
- e) M. Claude Saint-Denis au Festival international de mime, à Prague, en septembre 1969;
- f) La chorale des Petits chanteurs du Cap-de-la-Madeleine a effectué une tournée en France, avec la collaboration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Pour ce qui est des importations, le service a contribué à la venue au Québec de la Comédie française, en mars 1970.

Le nombre de participations aux colloques internationaux a, par ailleurs, été limité. Neuf groupes québécois ont assuré la présence du Québec dans différents colloques à travers le monde: congrès de l'Union académique internationale à Paris; rencontre internationale d'auteurs et compositeurs dramatiques à Cologne, en Allemagne; congrès international des marionnettistes à Prague; congrès de la Fédération internationale des professeurs de français à Paris; congrès international des Critiques d'art à Oslo; congrès mondial des Jeunesses musicales à Budapest; congrès de philosophie à Nice, etc.

Dans le cadre de la coopération, le ministère des Affaires culturelles a de nouveau engagé trois coopérants qui ont été affectés aux secteurs de la Diffusion de la culture, de l'Office de la langue française et du Musée d'art contemporain. Parallèlement, dix-huit québécois ont pu effectuer des missions particulières en France et dans d'autres pays.

On a poursuivi la politique déjà établie dans le domaine de la participation québécoise à des concours internationaux. Deux artistes québécois ont pu se rendre à l'étranger: M. Hermel Bruneau, claveciniste, au Concours international Couperin à Paris et M. Claude Corbeil, au Concours international de chant à Toulouse.

Enfin, le directeur du service a participé, comme par les années passées, aux sessions de la Commission permanente de coopération franco-québécoise qui se sont tenues à Paris, en avril et novembre 1969.

Service culturel de la Délégation générale du Québec à Paris

Le Service culturel du Québec à Paris s'est employé à plusieurs enquêtes sur divers aspects de l'enseignement artistique en France, dont l'une, très approfondie, portait sur l'intégration de la formation musicale aux structures de l'enseignement général. Cette enquête s'est préoccupée, non seulement des aspects pédagogiques de la question, mais encore de ses aspects administratifs et sociaux-démographiques. À cette fin, les membres du Service culturel ont eu des entretiens planifiés avec les responsables français qui, à divers niveaux ministériels, ont pour tâche la mise en place d'une réforme amorcée il y a quelques années et dont certaines applications concrètes, comme les lycées musicaux, avaient récemment commencé de fonctionner.

Le Service culturel a participé à l'organisation d'expositions, de concerts, de colloques ainsi qu'à l'attribution de prix littéraires: expositions de gravures d'artistes du Québec à la Galerie des estampes de la Bibliothèque nationale de France; expositions des artistes québécois Arthur Pépin et Marie Anastasie; troisième Biennale de la langue française tenue à Liège (Belgique); attribution du Prix France-Canada au poète Jean-Guy Pilon, pour l'ensemble de son œuvre, par un jury présidé par Pierre-Henri Simon de l'Académie française; concert d'œuvres de compositeurs du Québec, à la Maison internationale de la Cité universitaire de Paris, avec la collaboration de la Société des rencontres de musique contemporaine et de l'O.R.T.F. et la participation du Quatuor à cordes de l'O.R.T.F., du Quintette à vents de Paris, du chef d'orchestre français Jacques Michon et de la cantatrice Berthe Kal.

Le Service culturel a collaboré à la rédaction d'un numéro spécial de la Revue d'esthétique, consacré à l'art au Québec.

Le Service culturel s'est de plus occupé de dons d'ouvrages d'auteurs du Québec à diverses universités françaises ainsi qu'à des bibliothèques municipales et à des bibliothèques de Maisons de la culture.

De façon permanente, le Service culturel s'est également occupé de renseigner de nombreux visiteurs et correspondants français sur la vie culturelle du Québec.

**Description des directions
et services du ministère**



Tournée de la Diffusion: Le Théâtre pour enfants de Québec en visite à Gaspé, janvier 1970

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

ORGANIGRAMME

MINISTRE

Conseil des arts du Québec	Bureau de surveillance du cinéma
Commission des bibliothèques publiques	Commission des monuments historiques
Comité consultatif de la Place Royale	Comité consultatif du livre
Comité consultatif des Ciné-parcs	

SOUS-MINISTRE

Service juridique

SOUS-MINISTRE ADJOINT

Information

SERVICES GÉNÉRAUX

ADMINISTRATION	PLANIFICATION	DIFFUSION	RELATIONS CULTURELLES
Budget	Recherche	Programmation	Service de coopération avec l'extérieur
Personnel	Subventions	Animation culturelle	
Service central: matériel et documentation		Aménagement du territoire	Service du Canada français d'outre-frontières
			Délégation culturelle à Paris

SERVICES CULTURELS

<i>Arts et lettres</i>	<i>Musique</i>
Lettres	Conservatoires
Arts plastiques	<i>Théâtre</i>
Musées	Conservatoires
<i>Office du film</i>	<i>Monuments historiques</i>
<i>Office de la langue française</i>	<i>Institut national de la civilisation</i>
<i>Bibliothèque nationale du Québec</i>	<i>Archives nationales du Québec</i>
<i>Bibliothèques publiques</i>	

Le profane — et même parfois le législateur — s'interroge sur l'utilité, la raison d'être, ou encore les buts de tel ou tel service d'un ministère.

On trouvera ci-dessous une courte définition de chacun des services du ministère des Affaires culturelles et de son activité dans les divers secteurs de la vie culturelle.

Direction générale de la planification

Directeur: Robert DESJARDINS

Appelée à élaborer les politiques du ministère, cette direction a été principalement occupée jusqu'à ce jour à l'étude des subventions octroyées par les Affaires culturelles.

En collaboration étroite avec les autres directions ou services du ministère et plus spécialement avec le secrétariat général, la Planification a été également un informateur et un conseiller pour le cabinet du Ministre et le Sous-ministre.

Service de l'aide à la création et à la recherche

Ce service dispose d'un budget dont la répartition se fait entre divers bénéficiaires à la suite d'études par jury des demandes faites au ministère. Ce service vise à encourager les artistes, écrivains, peintres, sculpteurs et autres créateurs du Québec qui présentent des projets de création ou de recherche pouvant contribuer à l'épanouissement des arts au Québec. Quelque 49 subventions totalisant près de \$210 000 ont été distribuées en 1969/70 alors que plus de 200 artistes ont participé à ce concours.

Service des subventions

Ce service a pour but d'aider financièrement à l'épanouissement de divers organismes tels les troupes de théâtre, orchestres symphoniques, sociétés artistiques ou historiques, associations culturelles dont l'apport à la vie culturelle de la nation est un atout important que le ministère se doit d'encourager.

Avec la collaboration des autres secteurs du ministère, ce service étudie les demandes de subventions de divers groupements et établit un budget qui tient compte à la fois des disponibilités et des possibilités du ministère des Affaires culturelles et de la nature des demandes de subventions.

Direction générale de la diffusion de la culture

Directeur: Pierre LACHAPELLE

Cette direction générale travaille principalement à donner à chaque Québécois la possibilité de s'épanouir au plan culturel. Par son action, la Diffusion vise à faire circuler un certain nombre de manifestations culturelles hors des centres d'attraction des grandes villes là où un élément culturel existe à l'état latent, faute de possibilités et de moyens de diffusion. La Direction générale de la diffusion de la culture apporte une aide technique et financière à l'élaboration des diverses activités culturelles. Son action découle d'une proche collaboration avec les divers services du ministère tels la Planification, le Théâtre, la Musique, etc.

Office de la langue française

Directeur: Maurice BEAULIEU

L'Office de la langue française s'emploie à propager le français commun ou international au Québec et à répondre aux besoins en mots et en termes nouveaux de la société québécoise.

Il poursuit son travail dans le cadre de ses sections principales dans la capitale, et de son centre de documentation qui, à Montréal, s'attache principalement à propager le français universel dans les entreprises industrielles, commerciales et financières. Ses activités ont aussi pour but de promouvoir la recherche.

Les moyens d'action de l'Office sont: la publication des « Cahiers de l'Office de la langue française » et du « Bulletin de diffusion du français »; l'aide fournie aux Bureaux de diffusion du français (B.R.D.F.) et aux comités d'études des langues de spécialité; l'appui fourni aux associations poursuivant une action parallèle.

L'Office est en relation avec le Conseil international de la langue française, le Comité de linguistique de Radio-Canada, le Comité d'étude des termes techniques français (qui a autorisé l'Office à diffuser ses travaux au Québec), le Comité d'étude des termes de médecine, le fichier français de Berne, l'Office belge du bon langage, la banque de terminologie de l'université de Montréal, le comité de linguis-

tique des chemins de fer nationaux, l'Association française de normalisation, les ministères québécois et les ministères du gouvernement central.

L'Office de la langue française met à la disposition du public un service « questions-réponses », des prêts d'ouvrages, des bibliographies et des dossiers de documentation. Il sollicite le concours d'organismes homologues, de linguistes, de traducteurs, de sociologues et de pédagogues. Le directeur de l'Office est assisté d'une commission consultative. La bibliothèque de l'O.L.F. offre environ douze mille ouvrages et périodiques.

La loi 63, dont il est par ailleurs question, a provoqué la création d'un nouveau poste à l'Office de la langue française, celui de « commissaire aux langues ». Le premier titulaire de ce poste est M. Ernest Pallascio-Morin.

Direction générale des arts et lettres

Directeur: Émilien MORISSETTE

Service des lettres et du livre

À l'encontre de la télévision qui déverse, un peu en vrac, un flot d'images fugaces, le livre oblige à la concentration, à la pause, à la réflexion. D'où l'importance de sa diffusion.

C'est la fonction propre du Service des lettres et du livre de favoriser la diffusion de l'imprimé. À cette fin, il dispose de crédits pour alléger le fardeau du coût de la publication, notamment des travaux de recherches en littérature et en sciences humaines.

Il fait porter surtout ses efforts sur la diffusion du livre. À cette fin, il subventionne les organismes professionnels tels le Conseil supérieur du livre, l'Association des éditeurs, les sociétés des écrivains et des poètes. Il achète un grand nombre de volumes, et aux auteurs et aux éditeurs — pour plus de cent mille dollars par année — volumes qu'il distribue en grande majorité hors du Québec, chez les minorités françaises du Canada et des États-Unis, dans les pays francophones et dans certaines bibliothèques publiques et d'universités de par le monde.

Au service est rattaché un comité consultatif du livre. Il revient à ce dernier de recommander au Ministre des Affaires culturelles

l'agrément des libraires aptes à servir le public et les institutions. Aux termes de la loi, *il a en outre pour fonction d'étudier tout problème relatif à la diffusion du livre dans la Province et de faire rapport au Ministre.*

Le directeur de ce service est censé participer à divers comités des ministères des Affaires culturelles, de l'Éducation et des Affaires inter-gouvernementales, pour l'étude de toutes questions concernant le livre et sa diffusion.

Service des arts plastiques

Le Service des arts plastiques, qui relève de la Direction générale des arts et des lettres, vise deux buts: coopérer efficacement au renouvellement qualitatif du patrimoine culturel artistique du Québec et améliorer constamment les conditions propices à la création et à sa diffusion promotionnelle au Québec et à l'étranger.

Le Service des arts plastiques stimule et encourage leur promotion au Québec et à l'étranger par la programmation planifiée de manifestations publiques du créateur et de ses œuvres, par les concours artistiques, ainsi que par des expositions fixes ou itinérantes, des exportations à l'étranger, des symposiums, des colloques ou des conférences, le tout coordonné avec l'action des autres services du ministère.

Soulignons cependant que des retards de caractère administratif ont empêché la tenue des concours artistiques pendant la durée de l'exercice 1969-1970.

Musée du Québec

Les collections d'art traditionnel du Musée du Québec comptent parmi les plus importantes au Canada. Peu de musées réunissent autant de pièces représentatives des XVII^e et XVIII^e siècles. Toutefois, le Musée n'entend pas s'en tenir à ce seul rôle de conservation; ses collections portant sur l'art canadien moderne et contemporain veulent répondre aux besoins d'un public exigeant. En accord avec la politique du ministère des Affaires culturelles, le Musée désire rejoindre tous les groupes de la collectivité, les jeunes en particulier. La création des services éducatifs a donné un élan décisif sur ce plan. À la portée de tous, le Musée est un centre vivant, témoignant du passé, en même temps qu'il révèle les moyens d'expression d'avant-garde. Aussi développe-t-il dans notre milieu une culture artistique solide et indispensable à une civilisation authentique.

Musée d'art contemporain

Le Musée d'art contemporain a deux fonctions principales: celle de créer une collection permanente où soient représentées les principales tendances de l'art d'aujourd'hui, et celle de présenter des expositions temporaires d'artistes du Québec, du Canada ou de l'étranger.

De ces deux fonctions découlent d'autres responsabilités qui sont l'animation et l'éducation grâce aux visites commentées ou aux rencontres avec les artistes, aux projections de films et de diapositives ou à toute autre manifestation de caractère didactique. Il y a aussi la mise à jour d'une documentation écrite et visuelle relative aux artistes contemporains, et en particulier à ceux du Québec au moyen de dossiers et de catalogues.

À cela, s'ajoute l'acquisition d'œuvres contemporaines, avec la priorité aux artistes du Québec, grâce à la collaboration d'un comité d'acquisition qui conseille le directeur. Le Musée possède également une bibliothèque de consultation à l'intention de son personnel, des artistes, des étudiants et de tous les chercheurs dans le domaine de l'esthétique.

Pour accomplir ces tâches, le Musée dispose en principe d'un directeur, d'un directeur des expositions, d'un bibliothécaire, d'un directeur du service éducatif, d'un administrateur.

Direction générale du théâtre

Directeur: Guy BEAULNE

La Direction générale du théâtre s'emploie à planifier, avec les autres secteurs du ministère et avec les sociétés privées, un programme d'action et de développement de la vie théâtrale au Québec, qui veille à l'épanouissement de la carrière professionnelle, au prestige de nos artistes et à une diffusion mieux concertée du spectacle au Québec et à l'étranger.

Elle assume la direction pédagogique et l'administration des deux écoles, à Montréal et à Québec, du Conservatoire d'art dramatique du Québec qui dispense un enseignement supérieur de formation théâtrale pour comédiens et scénographes.

Cette direction générale maintient, par son service du Théâtre, une liaison constante avec le monde professionnel et amateur du

théâtre dramatique, de la danse pour assurer une planification de l'entreprise artistique, une stimulation de la création et une déconcentration de l'activité artistique.

Direction générale de la musique

Directeur: Victor BOUCHARD

La Direction générale de la musique assume les responsabilités de coordination, en ce qui a trait aux aspects pédagogiques et administratifs des Conservatoires de musique, et au développement du Service de la musique pour le Québec.

En plus du Service de la musique, six maisons du Conservatoire de musique du Québec relèvent de la juridiction de la Direction générale de la musique. Il s'agit des conservatoires de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull et Val d'Or.

Service des monuments historiques

Directeur: Paul-H. ROY

Constitué d'une section d'architecture et d'une section de recherche historique et archéologique, le Service des monuments historiques s'emploie, sous l'égide de la Commission du même nom, à assurer l'application de la Loi des monuments historiques.

Cette loi prévoit deux moyens d'action pour assurer la préservation des sites et monuments historiques: le classement des édifices à titre de monuments historiques (près de 700 jusqu'à maintenant) et la désignation de secteurs dits *arrondissements historiques* (il y a huit secteurs actuellement).

Le rôle du service par rapport aux arrondissements historiques consiste à contrôler tous les permis de construction, réparation, transformation ou démolition d'immeubles situés dans les arrondissements; cela implique l'étude de plus de 500 permis par année.

De plus le service s'emploie à donner tous les conseils techniques requis et parfois même à refaire des plans architecturaux. Par rapport aux monuments classés, le service procède d'une façon analogue mais de plus, il administre les octrois accordés (40% des frais de

restauration aux propriétaires de ces immeubles) et exerce une surveillance méticuleuse des travaux et dépenses.

Lorsque le ministère décide d'acquérir des monuments ou des sites historiques, le service s'emploie à acquérir ces immeubles, à les restaurer, à les entretenir et à en administrer l'utilisation.

Parallèlement à ces activités, le service effectue les recherches historiques requises pour les classements d'immeubles et leur restauration. Du côté archéologique, le service s'efforce de préserver les sites ayant une valeur en archéologie historique et à les mettre en valeur, comme par exemple les forges du Saint-Maurice. Enfin, toujours en recherche, le service poursuit un pré-inventaire monumental (54 secteurs couverts jusqu'à maintenant) de manière à identifier tous les immeubles du Québec qui ont une valeur de monument historique.

Institut national de la civilisation

Directeur:

L'Institut national de la civilisation (Musée d'ethnographie du Québec) a pour fonctions la recherche, la conservation, l'organisation d'expositions et l'assistance aux musées régionaux. Pour des raisons d'ordre scientifique et géographique, le mode d'application des fonctions ici énumérées utilise une formule différente de celle du musée traditionnel:

- a) les recherches ne sont pas faites par des fonctionnaires; on utilise plutôt les travaux des chercheurs subventionnés par le Service de l'aide à la création et à la recherche.
- b) le fruit des recherches n'est pas conservé uniquement dans des fichiers; il s'ajoute à la documentation microfilmée et programmée sur un appareil d'informatique appelé *Miracode*. Ce centre de documentation peut ensuite remettre aux chercheurs des documents individuels et aux organismes culturels intéressés des microfilms codifiés.
- c) chacun des objets muséographiques conservés est photographié et analysé et il apparaît comme document visuel dans le centre de documentation. Les objets muséographiques non utilisés par l'Institut peuvent ensuite être prêtés aux musées régionaux.

- d) une première Galerie de la civilisation a été montée dans l'Hôtel Chevalier, à Place Royale à Québec; d'autres seront éventuellement installées ici et là au Québec. Ces expositions-études utilisent le son, la lumière, les pièces historiques, etc.
- e) l'assistance aux musées régionaux prend aussi la forme de conseils donnés par les spécialistes de l'Institut sur la mise en valeur des documents écrits et figurés quant à la présentation visuelle des spécimens muséographiques.

Les disciplines intégrées à l'Institut national de la civilisation sont celles de l'art populaire, de la technologie traditionnelle; incluant l'architecture et les métiers, de l'archéologie pré-colombienne et de l'ethnologie amérindienne.

Archives nationales

Conservateur: Raymond DOUVILLE

La présente année restera célèbre dans l'histoire des Archives du Québec par l'adoption de la loi 88, sanctionnée par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1969.

La section VII de cette loi prévoit la mise en application d'une loi des Archives, réclamée depuis de nombreuses années par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire. Elle prévoit également que le nom officiel sera « Les Archives nationales du Québec ». Le directeur de ce service devient le Conservateur, et le premier titulaire est M. Raymond Douville, ancien sous-secrétaire de la province, dont le ministère a été supprimé en vertu de cette même loi.

Le Conservateur et ses adjoints se sont immédiatement mis à l'œuvre dans la réorganisation du service, à la lumière des pouvoirs nouveaux qui leur sont conférés par cette loi dont voici le texte:

Section VII

Les Archives nationales

« 24. *Le Lieutenant-gouverneur en conseil nomme, par commission sous le grand sceau, un conservateur des Archives nationales, ci-après appelé « le Conservateur », qui a pour fonctions de recueillir et conserver les Archives nationales du Québec.*

Le Conservateur ainsi que les autres fonctionnaires et employés qu'il dirige sont nommés et rémunérés suivant la Loi de la fonction publique (1965, 1^{re} session, chapitre 14).

« 25. Les Archives nationales du Québec comprennent les documents de nature publique ou privée ainsi que les documents historiques que le Conservateur acquiert ou qui sont confiées à sa garde conformément aux dispositions de la présente loi et des règlements adoptés en vertu de la présente section par le Lieutenant-gouverneur en conseil.

« 26. Le Conservateur peut, avec l'autorisation du ministre, acquérir à titre gratuit ou onéreux l'original ou la copie de tout document qui, à son avis, devrait être conservé.

« 27. Toutes les archives qui sont la propriété du Québec, y compris les anciennes archives françaises, sont confiées à la garde du Conservateur. Il en est de même des registres et archives de l'ancienne province du Canada qui ont été remis au Québec sur ordre du Gouverneur général en conseil.

« 28. Le Conservateur a aussi la garde de tous les documents des ministères et organismes du gouvernement qui ne servent plus à leur administration courante et qui lui sont confiés conformément aux règlements adoptés à cette fin en vertu de la présente section.

« 29. Le Conservateur procède au classement, à l'inventaire, à la restauration et à la reproduction des archives qu'il acquiert ou qui sont confiées à sa garde et il les tient à la disposition de toute personne, pour consultation, suivant les normes adoptées à cette fin par règlement du Lieutenant-gouverneur en conseil.

« 30. Le Conservateur peut:

a) compiler et publier périodiquement des catalogues des collections et documents qui font partie des Archives nationales du Québec;

b) organiser des expositions ou publications de ces collections ou documents;

c) voir à l'établissement d'un index de ces collections ou documents.

« 31. Le Conservateur doit fournir et livrer des copies de ces archives, et donner, sous sa signature, aux personnes qui les demandent, des certificats relatifs sur paiement des honoraires ci-dessous mentionnés.

« 32. La signature du Conservateur ou d'un agent autorisé par le Ministre sur des copies de documents, registres ou archives fait preuve du fait que ces documents, registres ou archives existent, et sont légalement en sa possession.

Toute copie ainsi signée équivaut devant tout tribunal à l'original même; et tout document ou toute copie paraissant être revêtu de telle signature est censé en être revêtu jusqu'à preuve du contraire.

« 33. Le Lieutenant-gouverneur en conseil établit, modifie et remplace, lorsqu'il le juge opportun, un tarif des sommes qui doivent être payées pour l'expédition des copies certifiées par le Conservateur.

Le Conservateur rend compte au Ministre des finances de toutes sommes perçues en vertu de ce tarif.

« 34. Le Lieutenant-gouverneur en conseil peut, par règlement:

a) déterminer la période au delà de laquelle tout document qui ne sert plus à l'administration courante des ministères et organismes du gouvernement doit être offert ou confié au Conservateur;

b) interdire à tout ministère ou organisme du gouvernement de détruire des documents de toute catégorie qu'il indique, de les céder ou de s'en défaire avant de les avoir soumis à l'examen du Conservateur et, à sa demande, de les avoir remis à sa garde;

c) déterminer les inventaires qui doivent être préparés, par tout ministère ou organisme du gouvernement, des documents qu'ils ont en leur possession et qui doivent être soumis au Conservateur;

d) permettre, aux conditions qu'il détermine, au Conservateur de faire l'examen et l'inventaire de tout document qui est en possession d'un ministère ou organisme du gouvernement;

e) confier à la garde du Conservateur tout document d'un ministère ou organisme du gouvernement, ou toute catégorie de documents, qu'il indique;

f) déterminer les conditions auxquelles les archives doivent être conservées ».

Au fur et à mesure de sa mise en application cette loi subira des modifications pour la rendre plus conforme à l'esprit qui en a motivé la rédaction.

Bibliothèque nationale

Conservateur: Georges-E. CARTIER

Aux termes de la loi, la Bibliothèque nationale du Québec « doit rassembler et conserver, si possible dans leur forme originale, des

exemplaires des documents qui sont publiés au Québec ainsi que de ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec et dont le sujet principal est le Québec ». (Art. 5a de la Loi sanctionnée le 12 août 1967).

Pour assumer les fonctions qui lui sont dévolues, elle reçoit par dépôt légal (art. 8) la production québécoise courante, acquiert par voie d'achat, de dons ou d'échanges, les publications étrangères relatives au Québec, de même que les publications québécoises antérieures à la sanction de la loi, qu'elle n'avait pas acquises auparavant.

Service des bibliothèques publiques

Directeur: Gérard MARTIN

Le Service des bibliothèques publiques du Québec est un organisme administratif créé par la loi des bibliothèques publiques (S.R.Q. 1964, chap. 59, art. 10). Il travaille, de concert avec la Commission des bibliothèques publiques, à la création et au développement d'un réseau de bibliothèques publiques, et est chargé en général de veiller à l'exécution de la loi et des règlements qui en découlent.

Entre autres fonctions, il doit: inspirer et orienter la Commission pour lui permettre de mieux conseiller le Ministre, étudier la situation des bibliothèques et les diriger vers plus de perfection technique et d'efficacité de service, collaborer avec les municipalités et les citoyens en général pour un rayonnement toujours plus grand des bibliothèques, appliquer les directives du Ministre et la politique préconisée par la Commission, et administrer le budget mis à sa disposition par le Gouvernement.

Office du film du Québec

Directeur:

L'Office du film du Québec est l'organisme unique de contrôle chargé de la production et de la distribution des films et photographies et de tout ce qui a trait au domaine cinématographique dans toute l'administration québécoise.

L'Office du film s'acquitte de ses tâches de producteur en faisant appel aux talents québécois. Il produit tous les films commandités par le gouvernement ou les organismes gouvernementaux du Québec

et répond aussi à toutes les demandes de photos de ce même gouvernement.

Par les services de sa cinémathèque l'Office met à la disposition du public et des institutions des films documentaires qui répondent aux besoins, notamment des maisons d'enseignement. En outre, l'OFQ assure la distribution en salles de films d'intérêt général sur le Québec.

L'OFQ a son siège principal à Québec et un bureau régional à Montréal.

Canada français d'outre-frontières

Directeur: Georges DAIGNEAULT

Ce service aide directement les associations culturelles de langue française qui regroupent les parlants français des autres provinces et de certains États américains. Son travail vise à faire connaître davantage le Québec tout en assurant par son aide technique et financière une continuité dans les activités culturelles et linguistiques des minorités françaises hors du Québec.

Service de la coopération avec l'extérieur

Directeur: Jean HAMELIN

Le Service de la coopération avec l'extérieur est un service de relations culturelles avec les pays européens et africains. Il a pour tâche principale de voir à l'application des modalités de l'Entente de coopération franco-québécoise à laquelle il consacre plus de la moitié de son budget.

Le service est divisé en deux formes d'activités essentielles: les stages pour les créateurs et artistes québécois en Europe, et les manifestations culturelles du Québec dans les pays européens et africains, ces manifestations consistant en expositions, concerts, spectacles, etc., présentés à l'étranger par des artistes québécois. Inversement, il assure l'accueil de manifestations culturelles étrangères, particulièrement françaises, au Québec, toujours dans le cadre de l'Entente.

Une partie moins importante de l'activité du service concerne la participation d'artistes, de créateurs ou d'écrivains du Québec, à des

congrès, des colloques ou des congrès internationaux. Enfin, le service s'occupe de diffuser de la documentation culturelle dans les pays concernés, notamment sous la forme de dons d'ouvrages québécois à de grandes institutions d'enseignement.

Au cours de l'exercice, M. Jean Hamelin, attaché culturel à Paris, est revenu au Québec et a été nommé directeur du service.

Service du personnel

Directeur: Paul MARC-AURÈLE

Effectifs du ministère

Les effectifs du ministère des Affaires culturelles au 31 mars 1970, comportaient les postes suivants:

Cadres:	49
Professionnels:	167
Professeurs:	142
Fonctionnaires:	361
Ouvriers:	31

De ces 750 postes, 671 étaient remplis.

Publications du ministère des affaires culturelles

- a) Publications faites pendant l'exercice
- b) Publications précédentes toujours disponibles

a) Publications réalisées au cours de l'exercice

I Publications gratuites

Bulletin de la Bibliothèque nationale
Périodicité: *trimestriel*
Quantité: 2 700
Destiné aux bibliothécaires et aux habitués de la Bibliothèque nationale

Bulletin du Musée du Québec
Périodicité: *trimestriel*
Quantité: 4 000
Destiné aux amateurs d'art et aux habitués du Musée du Québec

Bibliographie du Québec
Périodicité: *trimestriel*
Quantité: 9 000
À l'usage des bibliothécaires des institutions et associations

Répertoire des Bibliothèques publiques du Québec
Périodicité: (*probablement*) *annuel*
Quantité: 1 500
Destiné aux bibliothécaires, chercheurs, écrivains, historiens

Cahiers de l'Office de la langue française
Périodicité: *mensuel*
Quantité: 20 000 (*variable*)
Au service des linguistes et spécialistes du français

Bulletins de diffusion de la langue française
Périodicité: *mensuel (variable)*
Quantité: 80 000 (*moyenne*)
Destiné au grand public dans le cadre du programme d'amélioration du français écrit et parlé

Québec-Amérique
Périodicité: 10 livraisons par année
Quantité: 2 500
Publication de liaison et d'information pour les Canadiens français vivant en dehors du territoire du Québec

Index alphabétique systématique de la Bibliothèque nationale
Périodicité: *annuel*
Quantité: 200
À l'usage des bibliothécaires spécialistes

Les prix littéraires au Canada français (brochure)
Description sommaire de tous les prix littéraires accordés au Canada français

Catalogue de la collection Mordret (Bibliothèque nationale)

La Revue Québec...
Revue de presse *digest* publiée à Paris, qui présente le visage du Québec aux francophones vivant en dehors du Canada

II Publications vendues

Québec vu par les photographes du XIX^e siècle

Quantité: 5 000
Coût: \$1.50

Collection Arts, vie et sciences au Canada français Architecture contemporaine au Canada français (Claude Beaulieu)

Quantité: 2 000
Coût: \$1.00 (l'exemplaire)

Culture vivante

Périodicité: trimestriel
Quantité: 12 500
Coût: le numéro: .50¢
l'abonnement annuel: \$2.00

Rapport annuel du ministère

Périodicité: annuel
Quantité: 2 000
Coût: \$1.00

Rapport de l'archiviste du Québec

Périodicité: annuel
Quantité: 1 500
Coût: \$3.00

Vie musicale

Périodicité: trimestriel
Quantité: 5 000
Coût: \$1.00
(abonnement annuel)

Inventaire des greffes de notaires du régime français, Vol. XXII

Quantité: 1 500
Coût: \$2.00

Profil de la sculpture québécoise

Catalogue du Musée du Québec
Quantité: 5 000
Coût: \$1.50

Les Ouvrages de référence du Québec

Bibliographie analytique publiée par la Bibliothèque nationale du Québec
Quantité: 2 200
Coût: \$4.50

b) Publications antérieures toujours disponibles

Collection Arts, vie et sciences au Canada français (\$1.00 l'exemplaire)

1. Panorama des lettres canadiennes françaises (Guy Sylvestre)
2. Le Théâtre au Canada français (Jean Hamelin)
3. La Peinture moderne au Canada français (Guy Viau)
4. La vie musicale au Canada français (Annette Lasalle-Leduc)
5. La vie des sciences au Canada français (Cyrias Ouellet)
6. L'essor des sciences sociales au Canada français (Jean-Charles Fardeau)
7. La renaissance des métiers d'art au Canada français (Laurent Lamy)

8. Vingt ans de cinéma au Canada français (Robert Daudelin)
9. Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français (Gérard Lavallée)
10. Architecture contemporaine au Canada français (Claude Beaulieu)

Arts, Humanities and Sciences in French Canada (\$1.00 l'exemplaire)

1. Literature in French Canada (Guy Sylvestre)
2. The Theatre in French Canada (Jean Hamelin)
3. Modern Painting in French Canada (Guy Viau)
4. The Sciences in French Canada (Cyrias Ouellet)

5. **The Rise of Social Sciences in French Canada** (*J.C. Falardeau*)

Le rapport des Archives du Québec (\$2.00, sauf indication contraire)

Sont disponibles les rapports des années 1923/24; 1927/28 à 1934/35; 1944/45 à 1961/64; 1965 à 1968: 1969 (\$3 00)

Table des matières des rapports des Archives (\$1.00)

Couvre les tomes 1 à 42 (1920 à 1964)

Nos ancêtres au XVII^e siècle (\$1.00)

Dictionnaire généalogique et bio-bibliographique des familles canadiennes

R.P. Archange Godbout, o.f.m. 1961.

1. Babeau à Becquet
2. Bédard à Bissonnet
3. Bissot à Bonneau
4. Bonnedeau à Bousquet
5. Boutiller à Brassard (\$0.50)

Visit to The Gaspé Coast (\$0.50)

G. Jehoshaphat Mountain, Québec, 1943, 47 pp. (en anglais seulement)

Index des jugements et délibérations du Conseil souverain (1663 à 1713)

Pierre-Georges Roy, 1940, 287 pp., \$1.50

Inventaire des testaments, donations et inventaires du Régime français conservés aux Archives judiciaires de Québec

Pierre-Georges Roy, Québec, 1941, 3 volumes \$4.50

Inventaire des greffes des notaires du Régime français conservés aux Archives judiciaires

Pierre-Georges Roy, 1942 à 1964 (21 volumes parus) (\$1.00 sauf indication contraire)

Les volumes non indiqués sont épuisés

Numéros 8, 12, 18, 20, 21 et 22 (\$2.00)

Inventaire des insinuations de la Prévoté de Québec

Pierre-Georges Roy, Beauceville 1936-1939, 3 volumes, 897 pp., \$4.50

Inventaire des papiers De Léry

Pierre-Georges Roy, Québec, 1939/40, 3 volumes, 890 pp., \$4.50

Inventaire des pièces sur la Côte de Labrador

Pierre-Georges Roy, Québec, 1940/42, 2 volumes, 602 pp., \$3.00

Extraits des Archives des ministères de la Marine et de la Guerre à Paris

Correspondance générale de MM. Duquesne et Vaudreuil, 1755 à 1760 Québec 1890, 310 pp. (26 cm.), \$2.00

Devant la statue de Mercier

Compilation de Philippe Roy. La parole libre, 1912, 133 pp., \$0.50

Discours et conférences

par Thomas Chapais, Québec, Garneau, Vol. 2, Vol. 3, Vol. 4 (\$1.50) chacun)

Un biologiste canadien: Michel Sarrazin, 1659—1735

Sa vie, ses travaux et son temps

par Arthur Vallée, Québec, Imprimeur du Roy, 1927, 290 pp. reliées, \$1.00

Un pionnier canadien: Pierre Boucher par Séraphin Marion, docteur ès Lettres

Québec, Imprimeur du roi, 1927, 290 pp. (relié) \$1.00

Le Conseil souverain de la Nouvelle-France

par J. Delalande, docteur en Droit, licencié ès Lettres

Québec, Imprimeur du roi, 1927, 358 pp. (relié) \$1.00

La correspondance de Vauban relative au Canada

Documents présentés par L. Dechêne Québec, mai 1968, 59 pp. illustré, \$1.50

L'État général des Archives publiques et privées du Québec
Québec, mai 1968, 312 pp., index, \$2.50

Les Ouvrages de référence du Québec
Montréal, 1969, 189 pp., \$4.50

L'Île d'Orléans
par Pierre-Georges Roy
English translation by William Wood
Québec, 1928, ill., 505 pp. (en anglais seulement) \$10.00

Catalogues d'expositions

Héritage de France
La peinture française de 1610 à 1760
\$1.00

Héritage de France
French Painting, 1610 à 1760, \$1.00

Peinture française contemporaine \$1.00

Robert et Sonia Delaunay \$1.75

Antoine Bourdelle \$1.25

Albert Marquet
Peintre français \$1.00

Norval Morrisseau \$1.00

Esquimaux, peuple du Québec \$1.00

Peinture vivante du Québec
Vingt-cinq ans de libération de l'œil et du geste \$1.00

Jean Dallaire: Rétrospective \$1.00

François Ranvoyzé, Orfèvre \$1.50

Peinture traditionnelle du Québec
\$1.50

Sculpture traditionnelle du Québec
\$1.50

Objets d'art grec du Louvre \$1.50

Exposition Riopelle 1967 \$1.50

Art et mouvement \$1.25

Panorama de la peinture au Québec, 1940/1966, \$3.00

La maison Fornel \$0.60

La première église de Saint-Joachim, 1685/1759 (\$0.50)

Rapport Bouchard (sur le commerce du livre)
Décembre 1963 (\$2.00)

Collection de cartes postales sur l'art traditionnel du Québec

\$0.10 pièce; \$1.20 la série complète

Chefs-d'œuvre du Musée du Québec

Reproductions grand format (24 $\frac{3}{4}$ x 40 $\frac{3}{4}$), \$1.50 chacune

No. 1 — Québec vu de Lévis
XIX^e siècle

No. 2 — Coq-licorne 1952
par Dallaire

No. 3 — Le Père éternel
Québec, XVIII^e siècle

**Concours et prix du
ministère des affaires culturelles**



Alain Grandbois, *Prix David* 1969

Le Prix David

En 1922, le ministre Athanase David faisait voter par le Parlement québécois la loi des Concours littéraires du Gouvernement du Québec. Tout naturellement, la coutume s'était instituée d'appeler « Prix David » la récompense annuelle qui était décernée en vertu de cette loi, bien que cette appellation n'eut rien d'officiel.

Ce n'est en effet qu'en 1968 que fut créé le « Prix David » destiné à récompenser un écrivain qui s'est particulièrement distingué par l'ensemble de son œuvre. Son montant, identique à celui du Prix scientifique est de \$5 000.

Cette année, le jury a arrêté son choix sur le poète Alain Grandbois, que critiques et écrivains, de quelque école qu'ils se réclament, considèrent unanimement comme le premier et le plus grand parmi les poètes qui ont illustré la littérature québécoise.

Le Prix scientifique

Le Prix scientifique a été détaché des Concours littéraires en 1967. Il est décerné à un homme de sciences qui s'est particulièrement distingué par ses travaux de recherches ou sa contribution à l'avancement de la discipline dans laquelle il œuvre. Le prix lui est attribué pour un ensemble de travaux ou une réalisation exceptionnelle. Il y a rotation des disciplines suivant un cycle de quatre ans: sciences chimiques, sciences biologiques, sciences physiques et sciences de la nature. Il consiste en un montant de \$5 000.

C'est un physicien, plus précisément un ingénieur, M. Lionel Boulet qui s'est mérité le prix cette année. M. Boulet est directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec. Il s'est particulièrement signalé par l'essor extraordinaire qu'il a su donner au Département de génie électrique de l'université Laval alors qu'il occupait le poste de directeur, de 1954 à 1964.

Les Concours littéraires

Les Concours littéraires du Gouvernement du Québec existent depuis 1922. En les instituant, le Secrétaire de la province du temps, M. Athanase David, entendait encourager nos écrivains.

La formule de ces concours, de même que les prix offerts aux lauréats, ont connu de nombreuses modifications au cours des années. Actuellement, les jurys peuvent décerner huit prix de deux mille cinq cents dollars chacun dans autant de catégories, soit pour des

œuvres d'imagination en prose et en vers, soit pour des œuvres d'érudition.

Les lauréats des concours 1969 furent les suivants :

Roman :	Mme Yvette Naubert	« L'été de la cigale »
Littérature et les arts :	Jean-Cléo Godin	« Henri Bosco, une poétique du mystère »
Histoire, biographie et géographie :	R.P. A. Champagne	« Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest »
(ex-aequo)	L.-E. Hamelin	« Le Canada »
Sciences humaines :	Abbé J. Grand'Maison	« Vers un nouveau pouvoir »
Philosophie, droit et sciences religieuses :	Jacques Brossard	« La Cour Suprême et la constitution »
(ex-aequo)	R.P. Armand Veilleux	« La liturgie dans le cénobitisme pachômien au IV ^e siècle »
Poésie :	Aucun lauréat	
En langue anglaise :	Aucun lauréat	

Le Prix Jean-Valcourt

Institué en 1968 pour reconnaître le talent exceptionnel de finissants du Conservatoire d'art dramatique du Québec, ce prix reçoit officiellement le nom Jean-Valcourt, en mémoire de l'ancien directeur du Conservatoire.

Le Prix Jean-Valcourt est accordé annuellement lors du spectacle de sortie de la promotion des conservatoires de Québec et Montréal. Une bourse de \$3 000 est accordée à chaque prix.

À Québec, Mlle Francine Ruel et M. Robert D'Avray (Leclerc) ont reçu le Prix Jean-Valcourt.

À Montréal, MM. Marcel Girard et Robert Gravel ont reçu le Prix Jean-Valcourt alors que Mlle Suzanne Marier a également été recommandée pour un stage de perfectionnement en France.

Le Prix France-Québec

Le Prix France-Québec a été créé en 1965 par l'Association des écrivains de la Mer et de l'Outre-Mer, en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Paris et le ministère des Affaires culturelles du Québec. Il est attribué à un écrivain québécois dont le livre a été publié au Québec ou en France durant l'année précédant l'attribution. Un certain nombre de titres sont présentés au jury par le conseiller ou l'attaché culturel. Le jury est composé d'écrivains français et d'écrivains québécois séjournant en France. Le montant du prix est de 2 000 francs, versé pour moitié par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Le prix est décerné au début d'avril.

Le jury a arrêté son choix en 1970 sur M. Guy Frégault, historien, pour son œuvre *Le XVIII^e siècle canadien*.

Le Prix France-Canada

Le Prix France-Canada fut créé en 1961 conjointement par l'Association France-Canada, la Délégation générale de Québec et le ministère des Affaires culturelles de Québec.

Ce prix de 1 000 francs, versé par le ministère des Affaires culturelles de Québec est attribué à un écrivain québécois ou canadien-français dont le livre a été récemment publié au Canada ou en France.

Le jury, actuellement présidé par M. Pierre-Henri Simon de l'Académie française, comprend uniquement des critiques et écrivains français.

En 1969, la récompense a été décernée à M. Jean-Guy Pilon pour son œuvre *Comme eau retenue* (Éditions de l'Hexagone).

**Organismes relevant du
Ministre des Affaires culturelles**

Bureau de surveillance du cinéma

Président: André Guérin

Vice-président: Pierre Saucier

Secrétaire: J.-J. Tellier

Membres: Norma Mary-Alice Dick

Pierre Tassé

Le Bureau de surveillance du cinéma est une commission autonome à caractère quasi judiciaire, qui fait rapport directement au ministre responsable du cinéma, en l'occurrence le Ministre des Affaires culturelles. Ce dernier répond lui-même du Bureau devant l'Assemblée nationale.

Les responsabilités de la Commission sont décrites dans la Loi sur le Cinéma (S.R. 1964, chap. 55 - 15-16 Éliz. II, chap. 22, a. 1.). Le principal rôle du Bureau consiste à examiner tous les films que l'on compte exploiter au Québec et à les classer.

La Commission se compose de sept membres qui agissent comme examinateurs-classificateurs. Elle est présidée par M. André Guérin, assisté de M. Pierre Saucier, vice-président et de M. J.-Jean Tellier, secrétaire.

Tous les ans, le Bureau examine au-delà de 1 000 films, sans compter les films-annonces et tout le matériel publicitaire, affiches et réclames des journaux. Il publie régulièrement un catalogue intitulé « Cahier des films visés par catégories de spectateurs ».

Au plan administratif, le Bureau comprend deux grandes divisions: la division de l'examen des films et la division des services administratifs proprement dits.

Le bureau met l'accent sur l'information, l'éducation et la recherche. Dès 1964, on créait un service de documentation offrant des instruments de travail modernes et diversifiés. Le service des relations publiques répond à toutes les demandes des mass media en accordant des entrevues à la presse écrite ou électronique. Un des traits les plus originaux de l'actuel Bureau est l'importance qu'il accorde à la recherche. Un service distinct de recherche analyse en profondeur, avec le concours de spécialistes des sciences humai-

nes, des problèmes complexes tels que la violence à l'écran, les films d'éducation sexuelle, le phénomène des films d'épouvante, les films pour enfants, etc.

Pour assurer une bonne application de la loi, on notera que le Bureau est doté d'un service d'inspection régionale.

Commission des monuments historiques

Président: (vacant)

Membres: Le Ministre des Affaires culturelles (d'office)

Guy Laroche

Jean Lenoir

Secrétaire: Le directeur du Service des monuments historiques (d'office)

Cet organisme consultatif a pour mission de conseiller le Ministre des Affaires culturelles pour la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine historique et artistique. C'est la commission qui approuve ou rejette les demandes de permis relatives à la construction, la démolition ou la restauration des immeubles situés dans les arrondissements protégés et qui, de plus, y règle la publicité, soit par affiches, soit par enseignes.

Note - Le rapport de la Commission est intégré à celui du Service des monuments historiques.

Commission des bibliothèques publiques

Président: André Vachon

Vice-président: Jean-Paul Légaré

Secrétaire: Le directeur du Service des bibliothèques publiques (d'office)

Membre: Théo Picard

La Commission des bibliothèques publiques du Québec est un organisme consultatif permanent créé par la Loi des bibliothèques publiques (S.R.Q. 1964, chap. 59, art. 3). Elle est composée du directeur des bibliothèques publiques du Québec, qui en est le secrétaire, et de six autres membres choisis par le Conseil des ministres pour l'intérêt qu'ils prennent au développement des bibliothèques.

Elle est chargée d'étudier les meilleurs moyens de résoudre les problèmes relatifs à l'établissement, au maintien et au développement des bibliothèques publiques dans le Québec et de faire au Ministre rapport de ses constatations, opinions et recommandations.

Note - Le rapport de la Commission est intégré à celui du Service des bibliothèques publiques.

Comité consultatif du livre

Membres: Le directeur du Service des lettres (d'office)

Jean-Charles Bonenfant

Jean-Claude Jutras

André Vachon

Lucius Laliberté

Jean Bode

Victor Martin

Ce comité a pour fonction de conseiller le Ministre des Affaires culturelles en ce qui a trait à l'application de la loi de l'accréditation des libraires et d'étudier tout problème relatif à la diffusion du livre.

Conseil des arts du Québec

Président: Marcel Trudel

Vice-président: Mlle Rina Lasnier

Secrétaire élu et secrétaire d'administration: J.-Z.-Léon Patenaude

Membres: Murray G. Ballantyne	Mme Jean-Paul Lessard
William Hanbury Budden	Frère Clément Lockquell
Roger Champoux	Anson C. McKim
M ^{me} Solange Chaput-Rolland	Eric McLean
Paul-Marie Côté	Cyrias Ouellet
Pierre de Grandpré	Jean Papineau-Couture
Pierre Demers	Jean-Guy Pilon
Jean-Charles Falardeau	David Rome
Jean-Louis Gagnon	Giuseppe Turi
Rév. Père Benoît Lacroix	Jean Vallerand

Le Conseil des arts du Québec est un organisme consultatif chargé de recommander au Ministre des Affaires culturelles du Québec les moyens les plus efficaces pour accentuer l'avancement des arts et des lettres au Québec, d'établir un inventaire des besoins en ce domaine et d'esquisser les principes d'une aide cohérente à la création littéraire et artistique.

Comité consultatif des ciné-parcs

Président: Émilien Morrissette

Membres: Ernest Pallascio-Morin

Neville Haggar

Gaston-H. Théroux

François Mathieu

Roger Lafleur

Le comité consultatif des ciné-parcs a été établi au cours de l'exercice 1969/70, à la suite de la sanction d'une loi permettant l'établissement de ciné-parcs au Québec. Il a la responsabilité de recevoir toutes les demandes de permis qui parviennent au gouvernement et d'en faire l'étude à la lumière des facteurs qui devraient normalement influencer la localisation des ciné-parcs au Québec.

Le comité tient compte, lors de l'étude de ces demandes de permis, du facteur démographique, de la notion de pôles d'attraction et de zones d'influence, du réseau routier, du comportement de la population en matière de récréation et de loisirs, de la concentration des automobiles dans une région donnée et aussi des conditions climatiques.

À ces facteurs de localisation doivent s'ajouter les critères suivants: la personnalité des requérants, leur réputation, leur sens des affaires, leur solvabilité financière, leur habileté à mener à bien les projets qu'ils entreprennent et leur compétence en matière d'exploitation commerciale du film.

Treize permis d'aménagement de ciné-parcs ont été accordés au cours de l'exercice se terminant à la fin de mars 1970. En voici la liste:

Ciné-parc Boucherville Enr. (Prés.: Joseph Dydzak) Boucherville	Roméo Couillard Inc. (Prés.: Guy Couillard) Saint-Thomas comté Montmagny
Ciné-parc de la Colline (Prés.: Dr. Paul-Émile Charland) Saint-Nicolas, Comté Lévis	La Beauce, Ciné-parc Inc. (Prés.: Armand Veilleux) Saint-Georges de Beauce
Ciné-parc Saint-Eustache Inc. (Principal actionnaire: Jean-Guy Mathers) Saint-Eustache	Ciné Drummond Inc. (Prés.: Marcel Labbé) Drummondville
Ciné-parc Mercier Inc. (Prés.: Joseph Laberge) Ville de Mercier	Ciné-parc de Lanaudière Inc. (Prés.: Claude Roy) Joliette
Ciné-parc Bromont Inc. (Prés.: Roland Desourdy) Bromont	Ciné Rimouski Inc. (Prés.: Claude Pearson) Sainte-Luce, comté de Rimouski
Ciné-parc Laurier Inc. (Prés.: Paul Gendron) Victoriaville	Ciné-parc des Iles Inc. (Prés.: Nelson Ross) Sept-Iles
Ciné-parc Route 9 Inc. (Prés.: Georges Gagné) Saint-Mathieu comté de Laprairie	

Conseil de la Place royale

Membres: Pierre Lachapelle
Blaise Marchand
Paul-H. Roy
Louis Fréchette
Jean Cimon
Jean Rousseau

Institué par une loi sanctionnée le 12 août 1967, le Conseil de la Place royale est chargé de conseiller le Ministre des Affaires culturelles en ce qui a trait à la rénovation de la Place royale à Québec.

Société d'action culturelle du Québec

Instituée selon la troisième partie de la Loi des compagnies, la Société d'action culturelle du Québec est le conseiller des corporations ou des organismes s'occupant des arts au Québec. Elle doit, plus particulièrement, faire des recommandations quant à la façon de surveiller et de contrôler les affaires de ces corporations.

Expo-Théâtre Limitée

L'Expo-Théâtre Limitée est une corporation instituée selon la troisième partie de la loi des compagnies.

Cette corporation a pour but de promouvoir les arts, les lettres et plus spécialement d'animer, maintenir, diriger et administrer l'immeuble connu sous le nom d'Expo-Théâtre, situé à la cité du Havre, à Montréal, y compris le bateau-théâtre « L'Escale ».

L'Expo-Théâtre Limitée doit organiser et patronner des réalisations dans le domaine des arts d'interprétation, de la musique, des lettres et des arts plastiques et organiser et produire des spectacles à l'Expo-Théâtre.

Le Grand Théâtre de Québec

Le Grand Théâtre de Québec Limitée est une corporation, instituée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies et chargée d'administrer et d'exploiter l'immeuble connu sous le nom de Grand Théâtre.

Le Ministre des Affaires culturelles a confirmé, le 29 décembre, le choix des onze administrateurs.

Au cours de l'exercice, les travaux de construction se sont poursuivis sans qu'on parvienne cependant à combler les retards inscrits au cheminement critique. Le 31 mars 1970, l'architecte Victor Prus acceptait provisoirement l'immeuble à l'exclusion du Petit théâtre et du Conservatoire de musique.

Achats et entretien d'immeubles

Restauration d'immeubles appartenant à des particuliers

<i>Nom</i>	<i>Adresses</i>	<i>Montants</i>
Maison Imbeau	58, ave Royale, Saint-François, I.O.	\$ 2 730.90
Église Notre-Dame des Victoires	Place Royale	20 727.22
Presbytère et Église, L'Acadie	Sainte-Marguerite Acadie (St-Jean)	55 756.54
Église Sainte-Famille	Boucherville	22 890.95
Chapelle des Hurons	Lorette	13 230.22
Maison Prévert	Belœil	2 365.50
Maison du Patriote	169, rue St-Paul, Montréal	3 604.00
Poudrière Desbiens	Desbiens (Lac Saint-Jean)	574.86
Manoir Taché	6-8, rue Sainte-Marie (Montmagny)	1 833.00
Maison Roberge	20, avenue Royale, Saint-François, I.O.	4 106.00
Calvaire des Varennes	Varennes	350 00
Manoir de Niverville	rue Bonaventure, Trois-Rivières	11 220.10
Église Saint-François du Lac	Saint-François du Lac (Yamaska)	1 480.00
Église de Saint-Jean-Baptiste de Rouville	Saint-Jean-Baptiste (Rouville)	800.00
Séminaire de Québec	1, Côte de la Fabrique	68 972.59
Église Saint-Jean, I.O.	Saint-Jean, I.O.	12 578.18
Chapelle Saint-Nicholas	Saint-Nicholas (Lévis)	3 500.00
Vieille Église-Musée	Eaton Corner	4 445.00
Total des contributions payées en 1969/70		\$231 075.06

Achats d'immeubles

<i>Nom</i>	<i>Adresses</i>	<i>Montants</i>
Garage Boulanger	Ruelle des Ursulines	\$ 9 385.58
Maison Touchette	Ruelle des Ursulines	11 328.82
Maison Péciva	17, rue Saint-Stanislas	30 913.40
Manoir Couillard-Dupuis	Montmagny	14 991.37
Vieux phare	Pointe-des-Monts - Côte Nord	13 982.75
Hôtel Louis XIV	Place Royale	4 861.72
C. Vallée	44, Sous-le-Fort	18 650.00
M. Bégin	48, Sous-le-Fort	23 000.00
J. Roger	52, Sous-le-Fort	18 650.00
Succession W. Rodrigue	27, Sous-le-Fort	57 050.00
A. Ruel	25, Sous-le-Fort	70 000.00
M. Faucher	18, Champlain	31 500.00
C.-H. Jeffrey	27, Petit Champlain	16 700.00
H. Braff	25, Petit Champlain	20 850.00
J.-F. Duquet	57, Sous-le-Fort	11 280.00

Achats d'immeubles (suite)

<i>Nom</i>	<i>Adresses</i>	<i>Montants</i>
S. Schwarz Bard	55, Sous-le-Fort	\$15 880.00
L. Baillargeon	51, Sous-le-Fort	21 950.00
P. Brochu	43, Sous-le-Fort	32 230.00
F. Quinn	22, Grand Champlain	8 300.00
R. Garneau	33, Sous-le-Fort	16 880.00
E. Roberge	24, Grand Champlain	7 300.00

Honoraires

Évaluations	18 232.31
Frais légaux	5 851.80
Autres comptes	1 521.60
Transformations diverses	978.04
Relevés - Cantin, architecte	122 384.22
	TOTAL: \$604 651.61

Entretien d'immeubles appartenant au ministère

<i>Nom</i>	<i>Adresses</i>	<i>Montants</i>
Maison Deslauriers	72-74, Côte de la Montagne, Québec	\$ 6 206.00
Maison Thompson-Côté	47, rue Sainte-Ursule	5 447.00
Hôtel Chevalier	5, rue Champlain	80 832.10
Vieilles Forges du Saint-Maurice	Trois-Rivières	9 930.27
Maison Chapais	Saint-Denis, Kamouraska	2 496.00
Conservatoire d'art dramatique	13, rue Saint-Stanislas, Québec	6 965.91
Chapelle Cuthbert	Berthierville	234.00
Total de l'entretien pour 1969/70:		112 111.28

Subventions

Subventions

1. Activité générale
2. Aide à la création et à la recherche
3. Archéologie
4. Arts plastiques
5. Bibliothèques publiques
6. Canada français d'outre-frontières
7. Centres culturels
8. Cinéma
9. Coopération avec l'extérieur
10. Diffusion de la culture
11. Lettres
12. Monuments historiques
13. Musique
14. Office de la langue française
15. Théâtre

Activité générale

A.J.C. du collège de Lévis	\$ 1 200.
Association canadienne-française pour l'Avancement des sciences	50 000.
Association des Amis d'Émile Nelligan	150.
Association des étudiants de l'U. Laval (Congrès des affaires québécoises)	1 000.
Association des photographes professionnels	250.
Association forestière du Saguenay-Lac Saint-Jean	500.
Louis-A. Belisle	6 000.
Carnaval de Québec	5 000.
Centre espagnol de l'université Laval	500.
Conseil international de la langue française	25 000.
Conservatoire Lasalle	30 000.
Expo régionale de l'ouest du Québec	500.
Festival de la chanson	42 000.
Festival d'été de Québec	15 000.
La Galerie « La Parallèle »	1 200.
Office de communications sociales	6 000.
Saint James Literary Society	500.
Gilles Vigneault	1 000.
Ville de Richelieu	400.
Village de Saint-Siméon	400.
TOTAL: \$186 600.	

Sociétés et associations d'histoire et de géographie

Association des étudiants en histoire de Laval	\$ 500.
Brome County Historical Society	500.
Institut d'Histoire de l'Amérique française	15 000.
Institut canadien de Québec	15 000.
Société de géographie de Québec	1 000.
Société de mathématique du Canada	3 500.
Société historique de l'ouest du Québec	1 000.
Société historique de Matane	1 000.
Société historique de Québec	1 500.
Société historique de Saint-Jérôme	500.
Société historique des Cantons-de-l'Est	300.
Société historique de Vaudreuil-Soulanges	5 000.
Société historique du comté de Missisquoi	1 000.
Société historique du Saguenay	15 000.
Société royale d'Astronomie de Québec	1 500.
Société Royale du Canada	2 500.
TOTAL:	\$64 800.

Aide à la recherche et à la création

Arts plastiques

Jacques Blanchet	\$ 7 000.
Raymond Bourbeau	3 000.
Thérèse Brassard	7 000.
Kittie Bruneau	1 300.
Yvon Cozic	800.
Claude Girard	3 000.
Arthur Gladu	2 000.
Peter Gnass	6 500.
Normand Fillion	5 000.
Mireille Morency	1 500.
Marc Nadeau	1 500.
Serge Otis	700.
Pierre Ouvrard	2 675.
Jean-Louis Robillard	3 000.
Denys Séguin	4 000.
TOTAL:	\$48 975.

Arts visuels

Gilbert Bériault	\$ 2 125.
Jean-Louis Frund	5 000.
Ronald Labelle	5 000.
Michel Maillé	50.
TOTAL:	\$12 175.

Lettres

Jean-Pierre Chalifoux	\$ 5 000.
Jean-Paul de Grandpré	1 000.
Françoise de Repentigny	2 500.
Michèle Lalonde	1 000.
G.-E. Malouin	5 000.
Jean-Guy Pilon	2 300.
TOTAL:	\$16 800.

Musique

Jean Chatillon	\$ 1 500.
Yves Courville	1 000.
Jacques Hétu	1 000.
Pierre Létourneau	2 000.
Michel Perreault	3 500.
Jean Sauvageau	3 500.
Claude Vivier	2 000.
TOTAL:	\$14 500.

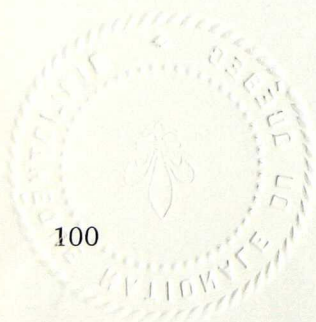
Théâtre

Françoise Berd	\$ 6 000.
Henri Deyglun	3 000.
Michel Garneau	6 000.
Michelle Rossignol	6 000.
TOTAL:	\$21 000.

Sciences de l'homme et de la nature

Claude Beaulieu	\$ 4 000.
Bernard Saladin D'Anglure	3 500.
Henri Durand	3 500.
Michel Duval	6 000.
Gérard Gardner	7 000.
Alain Gélinas	5 000.
Yvon Husereau	3 000.
Marthe Lamy	5 000.
Gérard Lavallée	4 000.
Roland Provost (M. Duval)	6 000.
René Ribes	3 500.
Rémi Savard	24 500.
Cyril Simard	21 000.
TOTAL:	\$96 000.

GRAND TOTAL: \$209 450.



Archéologie

Donald Blake Webster	\$ 3 000.
Société d'archéologie de l'Abitibi	4 000.
Société d'archéologie de Rivière-du-Loup	4 000.
Société d'archéologie de Sherbrooke	4 000.
Société d'archéologie Louis-Joliet	10 000.
Société d'archéologie préhistorique du Québec	8 000.
Société d'archéologie du Saguenay	2 000.
TOTAL:	\$35 000.

Arts plastiques

Association des sculpteurs du Québec	\$10 000.
Atelier libre de recherches graphiques	6 000.
Centre for continuing education	1 000.
Fonderie expérimentale Fournelle et Boisvert	7 000.
La Guilde graphique	6 000.
Musée des Beaux-arts de Montréal	50 000.
Société des artistes professionnels	5 000.
TOTAL:	\$85 000.

Bibliothèques publiques

Alma	Bibliothèque municipale . . .	\$ 6 639.
Amos	Bibliothèque municipale . . .	9 705.
Amqui	Bibliothèque municipale . . .	1 838.
Arthabaska	Bibliothèque municipale . . .	1 309.
Arvida	Bibliothèque municipale . . .	17 344.
Asbestos	Bibliothèque publique . . .	1 720.
Baie-Comeau	Bibliothèque municipale . . .	6 287.
Baie-d'Urfé	Baie-d'Urfé Library . . .	651.
Beaconsfield	Bibliothèque municipale . . .	18 624.
Belœil	Bibliothèque municipale . . .	10 161.
Black Lake	Bibliothèque municipale . . .	2 272.
Boucherville	Bibliothèque municipale . . .	12 164.
Cap-de-la-Madeleine	Bibliothèque municipale . . .	6 011.
Châteauguay-Centre	Bibliothèque municipale . . .	7 977.
Chibougamau	Bibliothèque municipale . . .	2 999.
Chicoutimi	Bibliothèque municipale . . .	17 325.
Coaticook	Bibliothèque publique . . .	1 211.
Côte-Saint-Luc	Bibliothèque municipale . . .	20 000.
Dorion	Bibliothèque juvénile . . .	721.
Dorval	Bibliothèque municipale . . .	18 787.
Drummondville	Bibliothèque municipale . . .	11 882.
Farnham	Bibliothèque publique . . .	1 092.
Forestville	Bibliothèque municipale . . .	514.
Gagnon	Barbel Library . . .	895.
Gatineau	Bibliothèque municipale . . .	13 207.
Granby	Bibliothèque municipale . . .	10 835.
Grand-Mère	Bibliothèque municipale . . .	7 386.
Greenfield Park	Bibliothèque municipale . . .	2 907.
Hàvre-Aubert	Bibliothèque municipale . . .	477.
Hudson Heights	War Memorial Library . . .	516.
Hull	Bibliothèque municipale . . .	31 913.
Kénogami	Bibliothèque municipale . . .	764.
Knowlton	Pettes Memorial Library . . .	6 124.
Lat-Échemin	Bibliothèque municipale . . .	2 850.
Lachine	Children's Library . . .	300.
Lachine	High School Public Library . . .	300.

Lachine	Bibliothèque des Saints-Anges	500.
Lachute	Carrefour du Livre	1 944.
La Malbaie	Bibliothèque publique	844.
Lasalle	Bibliothèque publique	12 221.
La Tuque	Bibliothèque municipale	5 404.
Lennoxville	Public Library	858.
Longueuil	Bibliothèque municipale	20 000.
Loretteville	Bibliothèque municipale	3 447.
Malartic	Bibliothèque municipale	2 972.
Marieville	Bibliothèque municipale	6 905.
Matane	Bibliothèque municipale	4 700.
Mauricie	Bibliothèque centrale de prêt	190 000.
Mont-Laurier	Bibliothèque municipale	3 240.
Montmorency	Bibliothèque municipale	200.
Montréal	Atwater Library	10 000.
Montréal	Bibliothèque des enfants	9 000.
Montréal	Boys and Girls Library	6 000.
Montréal	Caisses voyageuses	15 500.
Montréal	Children's Library	11 000.
Montréal	Fraser Hickson Institute	4 000.
Montréal	Institut National canadien pour les Aveugles	4 000.
Montréal	Institut Nazareth	4 000.
Montréal	Jewish Public Library	9 000.
Montréal	Manoir Notre-Dame de Grâce	5 000.
Montréal	Bibliothèque municipale	130 000.
Montréal	N.D.G. Libray	14 000.
Montréal	Bibliothèque N.D. du Très- Saint-Sacrement	500.
Montréal	Pinochio	4 000.
Montréal-est	Bibliothèque municipale	4 710.
Montréal-nord	Bibliothèque municipale	54 000.
Mont-Royal	Bibliothèque municipale	20 000.
Mont-Saint-Hilaire	Bibliothèque municipale	2 089.
Nicolet	Bibliothèque publique	1 200.
Noranda	Bibliothèque du Souvenir	4 130.
Outaouais	Bibliothèque centrale de prêt	175 000.
Outremont	Bibliothèque municipale	20 000.
Pincourt	Bibliothèque municipale	1 417.
Plessisville	Bibliothèque publique	922.
Pointe-Claire	Bibliothèque municipale	20 000.

Port-Alfred	Bibliothèque municipale . . .	4 397.
Préville	Bibliothèque publique . . .	261.
Québec	Centre social Louis-Braille . .	3 000.
Québec	Institut canadien	43 000.
Repentigny	Bibliothèque municipale . . .	9 993.
Rimouski	Bibliothèque municipale . . .	8 458.
Rivière-du-Loup	Bibliothèque publique	5 000.
Rock Island	Haskell Free Library	100.
Rosemère	Bibliothèque municipale . . .	3 406.
Roxboro	Bibliothèque municipale . . .	12 448.
Saint-Bruno	Bibliothèque municipale . . .	7 182.
Saint-Félicien	Bibliothèque municipale . . .	2 511.
Saint-Hyacinthe	Bibliothèque publique	5 173.
Saint-Jacques	Bibliothèque municipale . . .	929.
Saint-Jean	Bibliothèque municipale . . .	15 088.
Saint-Jérôme	Bibliothèque municipale . . .	9 971.
Saint-Lambert	Bibliothèque municipale . . .	7 933.
Saint-Laurent	Bibliothèque municipale . . .	35 000.
Saint-Léonard	Bibliothèque municipale . . .	17 390.
Saint-Romuald	Bibliothèque municipale . . .	2 910.
Sainte-Agathe-des-Monts	Bibliothèque municipale . . .	1 777.
Sainte-Anne de Bellevue	Bibliothèque des enfants . . .	300.
Sainte-Anne de Bellevue	La Détente	300.
Sainte-Foy	Bibliothèque municipale . . .	34 256.
Sainte-Marie	Bibliothèque municipale . . .	1 371.
Salaberry-de-Valleyfield	Bibliothèque municipale . . .	7 169.
Schefferville	Bibliothèque municipale . . .	3 197.
Sept-Îles	Bibliothèque municipale . . .	20 854.
Shawinigan	Bibliothèque municipale . . .	15 121.
Sherbrooke	Bibliothèque municipale . . .	20 304.
Sherbrooke	Sherbrooke Library	1 000.
Sorel	Bibliothèque municipale . . .	9 883.
Sutton	Public Library	354.
Temiscaming	Municipal Library	778.
Terrebonne	Bibliothèque municipale . . .	3 248.
Trois-Pistoles	Bibliothèque municipale . . .	2 108.
Trois-Rivières	Bibliothèque municipale . . .	29 566.
Val d'Or	Bibliothèque municipale . . .	14 520.
Verdun	Bibliothèque municipale . . .	35 000.
Victoriaville	Bibliothèque municipale . . .	5 625.

Warwick	Bibliothèque municipale	4 267.
Waterloo	Public Library	661.
West Island	Service régional de bibliothèques	8 000.
Westmount	Municipal Library	20 000.
	TOTAL:	\$1 470 841.

Autres organismes

Association canadienne des bibliothèques de langue française	\$11 000.
Association canadienne des bibliothèques	500.
Association des bibliothécaires du Québec	2 000.
Index analytique	9 000.
Semaine des bibliothèques du Canada français	7 000.
	TOTAL: \$20 500.

GRAND TOTAL: \$1 500 341.

Canada français d'outre-frontières

Répartition du budget par objets

Associations culturelles	\$42 000.
Bourses d'études	31 350.
Concours de français	2 000.
Journaux et revues	9 061.
Livres et archives	9 900.
Radio et télévision	3 000.
Recherches	3 298.
Rencontres, stages et missions	18 599.
Théâtre	350.
Tournées de récitals et « Semaines du Québec »	40 234.

TOTAL: \$159 792.

Répartition géographique

Alberta	\$12 000.
Colombie britannique	5 078.
Louisiane	3 000.
Manitoba	9 200.
Maritimes	22 000.
National et international	12 783.
Nouveau-Brunswick	19 554.
Nouvelle-Angleterre	31 647.
Nouvelle-Écosse	2 400.
Ontario	23 170.
Ouest canadien	10 612.
Saskatchewan	8 348.

Centres culturels

Association culturelle Louis-Hémon — Mistassini	\$ 1 000.
Carnaval souvenir de Chicoutimi	3 266.
Centre artistique de l'université de Sherbrooke	14 300.
Centre culturel de Beauceville	1 000.
Centre culturel de Cowansville	1 000.
Centre culturel de Drummondville	11 000.
Centre culturel de Farnham	1 000.
Centre culturel de Jonquière	20 000.
Centre culturel de la Côte de Beupré	2 000.
Centre culturel de la Malbaie	1 000.
Centre culturel de Longueuil	5 000.
Centre culturel de Shawinigan	13 000.
Centre culturel de Trois-Rivières	7 500.
Centre culturel du nord-ouest québécois	15 200.
Centre d'art de Repentigny	15 000.
Centre d'art de Victoriaville	1 000.
Centre Henri Desjardins de Hull	3 000.
Centre Mgr Bonin — Mégantic	6 000.
Comité des activités artistiques de Matane	2 600.
Comité des affaires culturelles de Chibougamau	1 600.
Fédération des centres culturels de Québec	50 000.
Fédération des sociétés culturelles de Chicoutimi	10 000.
Festivals folkloriques de Baie Saint-Paul	4 500.

TOTAL: \$189 966.

Cinéma

Cinémathèque canadienne	\$40 000.
Cinémathèque canadienne — Bibliothèque (achat)	17 815.
Conseil québécois pour la diffusion du cinéma	28 000.
Faroun Films	5 000.

TOTAL: \$90 815.

Coopération avec l'extérieur

Manifestations culturelles:

Colloques	\$ 5 150.
Expositions	63 690.
Spectacles	24 534.

Stages culturels:

Chargés de mission	6 122.
Concours internationaux	923.
Stages de perfectionnement et d'information	79 060.
Stages techniques	6 295.

Documentation	17 535.
-------------------------	---------

Accords internationaux:

Négociations internationales	850.
--	------

TOTAL: \$204 159.

Liste des stagiaires de la Coopération avec l'extérieur

Fouquet, Jacques (Librairie)	\$ 550.
Girouard, Gilbert (Librairie)	550.
Plante, Liliane (Librairie)	550.
Roy, Suzanne (Librairie)	550.
Teasdale, Madeleine (Librairie)	550.
Yaccarini, Lucille (Librairie)	550.
Roy, Lucien (Publicité)	550.
Daoust, Gilles (Publicité)	550.
Lacombe, Aimé (Publicité)	550.
Martel, Paul (Publicité)	550.
Martel, Yvon (Publicité)	550.
✱ Neron, Roger (Publicité)	550.
Normandin, Gérard (Publicité)	550.
Saint-Denis, Gérard (Publicité)	550.
Samson, Guy (Publicité)	550.
✱ Bédard, Roger (Musique)	250.

* Charbonneau, Pierre (Musique)	4 000.
↳ Brault, Léandre (Musique)	1 200.
↳ Fortier, Marc (Musique)	845.
↳ Lavigne, Gabrielle (Musique)	500.
↳ Otis, Léonard (Musique)	1 600.
↳ Prevel, Marie (Musique)	1 000.
↳ Prével, Martin (Musique)	1 000.
Bitnerova, Eva (Recherche littéraire)	4 000.
Ducroc-Poirier, Madeleine (Recherche littéraire)	600.
Major-Dubuc, Henriette (Recherche littéraire)	3 000.
Naubert-Stevens, Yvette (Recherche littéraire)	1 000.
Bellemare, Hélène (Jeunesses littéraires)	625.
Bergeron, Jacques (Jeunesses littéraires)	500.
Deneault-Turcot, Louise (Jeunesses littéraires)	500.
Lalonde, Luc (Jeunesses littéraires)	625.
Roy, Jean-Yves (Jeunesses littéraires)	500.
Turcot, Lionel (Jeunesses littéraires)	500.
Gladu, Arthur (Linguistique)	1 000.
Beauchamp, Gilles (Monuments historiques)	400.
O'Bomsawin, J.-L.-R. (Histoire)	800.
Bolduc, Danny (Art populaire et folklore)	1 000.
Charlebois, Robert (Art populaire et folklore)	2 000.
Chartrand, Christine (Art populaire et folklore)	2 000.
Fortin, André (Art populaire et folklore)	1 000.
Gauthier, Claude (Art populaire et folklore)	2 000.
L'Écuyer, Gilles (Art populaire et folklore)	2 000.
Letarte, René (Art populaire et folklore)	1 000.
Martin, Yves (Art populaire et folklore)	2 000.
Michel, Jacques (Art populaire et folklore)	2 000.
Paquette, Pierre (Art populaire et folklore)	1 000.
Pary, Chantal (Art populaire et folklore)	2 000.
Marsolais, Gilles (Cinéma)	270.
Pepin, Yves, (Arts plastiques)	550.
Raphael, Shirley (Arts plastiques)	500.
Robert, Guy (Arts plastiques)	700.
Fortin, Marie (Théâtre)	500.
Geoffrion, Pauline (Théâtre)	500.
Girard, Marcel (Théâtre)	3 000.
Gravel, Robert (Théâtre)	3 000.
Jung, Gaston (Théâtre)	845.
Leclerc, Robert (Théâtre)	3 000.
Marier, Suzanne (Théâtre)	1 500.
Ruel, Francine (Théâtre)	3 000.

Coty, J.-Paul (Langue française)	500.
Pelletier, Michel (Langue française)	500.
Belisle, Madeleine (Bibliothéconomie)	1 000.
\\ Bernier, Gaston (Bibliothéconomie)	1 000.
Bernier, Roger (Bibliothéconomie)	1 000.
Dolan, Daphné (Bibliothéconomie)	1 000.
Gendreau, J.-Yves (Bibliothéconomie)	1 000.
Tessier, Monique (Bibliothéconomie)	1 000.
Cossette, Joseph (Archivistique)	1 000.
Le Sieur, Monique (Archivistique)	1 000.
^ Seguin, Lionel (Archivistique)	1 000.
Solyak, Hélène (Archivistique)	1 000.

TOTAL: \$79 060.

Diffusion de la Culture

NOTE: La Diffusion a défrayé en partie les cachets et frais de circulation de divers groupes artistiques, ce qui a permis à des centres culturels et à des municipalités d'obtenir des spectacles de qualité qu'il n'auraient pu autrement se payer. Pour chacun le chiffre entre parenthèses indique le nombre de manifestations.

Les Casteliers (Marionnettes) (60)	\$ 17 500
Théâtre pour enfants de Québec (33)	16 000
Grands Ballets canadiens (18)	12 000
Orchestre Symphonique de Québec (6)	13 000
Élèves des conservatoires de musique (Montréal, Québec et Trois-Rivières) (10)	5 540
Orchestre symphonique Centre national des arts (4)	6 000
Les Fantaisistes (21)	4 500
Les P'tits Bonheurs (20)	5 000
Chantal Masson (10)	6 000
Lee Gagnon (12)	6 000
Les Goélands (18)	4 000
Gérard Hébert (16)	8 000
L'Infonie (1)	1 310
Michel Conte (1)	800
Ovila Légaré (40)	1 500
Salon du livre d'art (11)	2 200
Trio de Québec (2)	350
ExpoCéramique (10)	2 800
Exposition d'artisanat (20)	800
Luci Barash (1)	700
Rencontre-Théâtre-Animation (12)	12 000
Poètes de la Parole vivante (60)	9 000
Expo Jeunes artistes de Québec (1)	350
Exposition Peintres de la Mauricie (12)	—
Culture vivante cinéma (6)	8 800
Exposition Lasnier (7)	—
Panorama de la littérature québécoise (1)	2 500
Journée mondiale du Théâtre (4)	900
TOTAL:	\$147 550

N.B. Certaines manifestations marquées d'un tiret n'ont pas nécessité de déboursés de la part de la Diffusion de la culture.

NOTE: La Diffusion a aussi consacré une partie de son budget à la réalisation et au montage de certaines expositions.

Construction de 48 modules polyvalents	\$19 500
Achat de maquettes	300
Affiches publicitaires	13 350
Encadrements Expo Gaspésie-Bas-Saint-Laurent	1 900
Panorama de la littérature québécoise	10 000
Montage - réparation - expositions diverses	3 700
Montage audio-visuel - architecture ancienne du Québec	4 200
Affiches Rencontre-Théâtre-Animation	666
Contribution Expo au Musée du Québec	9 050
Contribution Musée d'art contemporain	4 428
Entretien et dépenses diverses	18 356
TOTAL:	\$85 450

Lettres

Subventions aux revues

Boréal Express	\$ 800
Cahiers de géographie	500
Catalogue de l'édition au Canada	3 000
Culture	500
Dialogue	700
Ellipse . L'Action nationale	5 000
Le naturaliste canadien	2 400
Liberté	2 000
Livres et auteurs canadiens	2 000
Vie des arts	10 000
Vient de paraître	750
Séquences	2 000

Subventions aux organismes

Achats de livres	10 005
Association canadienne de diffusion du livre religieux	4 100
Association des éditeurs canadiens	25 250
Centre de diffusion du livre C.F. à Paris	6 500
Conseil supérieur du livre	19 000
Encouragement à la littérature	34 982
Foire de Francfort	3 000
Jeunesses littéraires du Canada	7 000
Prix de l'Office de la langue française	53 908
Salon du livre de Québec	13 000
Salon du livre du Saguenay	2 000
Société des écrivains	3 400
Société des poètes canadiens-français	1 500
Société d'histoire de l'Église catholique	1 000
Travaux de recherches	39 500

TOTAL: \$254 795

Aide à la publication par le biais de l'A.E.C.

Michel Allard	« Henri-Louis Duhamel du Monseau »	\$ 500
Victor Barbeau	« Le français au Canada »	1 100
Rosario Bilodeau	« Histoire de la Nouvelle-France »	750
Jacques Boncompain	« Le droit d'auteur au Canada »	1 000
Jean Caron, Jean Duclos et Guy Paiement	« L'Église au purgatoire de la vérité »	700
Gilbert Choquette	« La défallance » (roman)	600
Pierre Dagenais	« Le feu sacré » (roman)	800
Micheline D'Allaire	« L'Hôpital Général de Québec »	500
Henriette Dessaulles	« J'ai eu vingt ans en 1880 » (journal)	500
Jean Doat	« Théâtre, portes ouvertes »	700
Marcel Dubé	« Florence » (théâtre)	500
Marcel Dubé	« Le coup de l'étrier » — « Avant de t'en aller »	300
Olivier Durocher	« Marie Noël et ses amis canadiens »	600
Marcel Gagnon	« Jean-Charles Harvey »	850
Claude Galarneau	« La France devant l'opinion canadienne »	1 200
Pierre Gérin	« Dans les antichambres de Hadès »	500
Robert Gurik	« Le pendu » (théâtre)	500
Robert Gurik	« À cœur ouvert » (théâtre)	500
Naim Kattran	« Le réel et le théâtral »	1 000
Marie Laberge	« Soleil d'otage » (poésie)	500
Georgette Lacroix	« Entre nous . . . ce pays » (poésie)	250
Gustave Lamarche	« Poèmes du nombre et de la vie »	800
Maximilien Laroche	« Marcel Dubé »	600
Roland Litalien	« Style de vie et spiritualité des prêtres canadiens- français au 19 ^e siècle »	850

Antonio Louis-Jean	« L'itinéraire de Promothée »	500
Jean Ménard	« Inextinguible » (poésie)	300
Christian Morissonneau	« Histoire de la Société de géographie de Québec »	800
Jean Panneton	« Ringuet »	650
Suzanne Paradis	« Les hauts cris » (roman)	750
Minou Pérowski	« Heureusement qu'il y a des fleurs » (roman)	800
Ernest Pallascio-Morin	« Les amants ne meurent pas » (poésie)	450
Paul Pirlot	« Le pays entre l'eau et le feu »	650
Robert Rumilly	« Histoire de Montréal »	1 200
René-A. Saint-Louis	« La présociologie haïtienne »	650
Société canadienne de Théologie	« Le prêtre, hier, aujourd'hui et demain »	1 200
Jean Tétreau	« Treize histoires en noir et blanc » (nouvelles)	800
Adrien Thério	« Un païen parmi les pingouins » (roman)	700
Marie-Paule Vinay	« Hygiène mentale »	1 700
	TOTAL:	\$27 250

Aide à la publication pour travaux de recherche

Normand Beauchemin	« Contribution à l'étude de l'accent rythmique »	1 500
Jean-Paul Bernard	« La pensée et l'influence des Rouges »	1 500
Joseph Bonenfant	« L'imagination du mouvement dans l'œuvre de Charles Péguy »	1 500
Léo-A. Brodeur	« Le corps-sphère dynamique, clef de la symbolique claudélienne »	1 500
Jacques Chênevert	« L'Église dans le commentaire d'Origène sur le Cantique des Cantiques »	800
Anselme Chiasson	« Légendes des Îles-de-la-Madeleine »	1 000

Andrée Désilets	« Hector-Louis Langevin »	2 000
Alice Duchesnay	« Les oiseaux de mon pays »	2 000
René Dussault	« Le contrôle judiciaire de l'administration au Québec »	1 500
Yvon Gauthier	« L'arc et le cercle » — « L'essence du langage chez Hegel et Hölderlin »	1 000
Lionel Groulx	« Mémoires »	5 000
Jean-Jacques Joloin	« Joseph-François Perreault »	1 000
Normand Lafleur	« La drave en Mauricie »	1 000
Colligé par: Cameron Nish	« Debates of Legislative Assemblée of United Canada »	2 000
Jacques Presseault	« L'être pour autrui dans la philosophie de Jean-Paul Sartre »	1 000
Honorius Provost	« Sainte-Marie de la Nouvelle-France » (Tome II)	3 000
Louis Racine	« L'Évangile selon Paul Tillich »	700
François Rousseau	« L'Apocalypse et le milieu prophétique du Nouveau Testament »	900
Émile Salome	« La colonisation de la Nouvelle-France »	2 000
Jean-Guy Savard	« La valence lexicale »	2 000
Antoine Sirois	« Montréal dans le roman canadien 1940/65 »	1 500
Société historique	Dictionnaire canadien Beauchemin	2 000
Adrien Thério	« Textes historiques » (3 brochures)	1 000
Jacques Viens	« Livres et auteurs canadiens 1968 »	2 500
	« La Terre de Zola et Trente arpents de Ringuet »	800
	TOTAL:	\$40 700

Monuments historiques

École d'architecture, université de Montréal	\$ 1 500
École d'architecture, université Laval	1 500
École d'architecture, université McGill	1 500
Inventaire monumental	15 000
TOTAL:	\$19 500

Office de la Langue française

Association québécoise des professeurs de français	\$15 000
Bureau de diffusion du français de Chicoutimi	22 300
Bureau régional de diffusion du français d'Amos	23 700
Bureau régional de diffusion du français de Hull	4 000
Bureau régional de diffusion du français de Montréal	26 000
Bureau régional de diffusion du français de Québec	22 600
Bureau de diffusion du français de Sherbrooke	6 000
Bureau de diffusion du français de Trois-Rivières	6 000
Service régional de diffusion du français au Québec	8 419
TOTAL:	\$134 019

Théâtre

Académie des Grands Ballets	\$45 000
Association canadienne du théâtre amateur	22 400
Association des élèves des conservatoires	600
Atelier de Sherbrooke	4 000
Bateau l'Escale (Expo-théâtre)	85 000
Centre du théâtre canadien	2 000
Centre du théâtre d'aujourd'hui	10 000
École nationale de Théâtre	25 000
Festival ACTA	17 000
Festival d'art dramatique du Canada (D.D.F.)	11 000
Festival du théâtre étudiant	9 500
Grands Ballets canadiens	110 000
La Comédie canadienne	50 000
Nouvelle compagnie théâtrale	110 000
Théâtre de Marjolaine	5 000
Théâtre de Quat'Sous	20 000
Théâtre d'été « La Fenière »	5 000
Théâtre du Nouveau Monde	110 000
Théâtre du Rideau Vert	110 000
Théâtre du Trident	54 000
Théâtre populaire du Québec	120 000
Théâtre pour enfants de Québec	10 000
TOTAL:	\$935 500

Commission de la pièce canadienne

Centre d'essai d'auteurs dramatiques	\$11 500
Concours d'écriture de pièces pour jeunes auteurs (Nouvelle Compagnie Théâtrale)	13 000
Marcel Dubé	5 000
Playwrights' Workshop	2 000
Semaine de lecture publique de jeunes auteurs dramatiques à Paris	1 300
TOTAL:	\$33 060

Musique

Académie de musique de Québec	\$20 000
Alliance chorale canadienne	8 000
Association des élèves des conservatoires	2 500
Ars Organi	3 000
Camp « Accord Parfait »	1 000
Camp musical de Lanaudière	2 000
Camp musical de Villa musica	15 000
Camp musical du Lac-Saint-Jean	15 000
Centre musical canadien	2 000
Elgar Choir	700
Chorale l'Écho de la Fontaine	750
Club musical de Québec	5 000
Concerts symphoniques de Sherbrooke	2 500
Confédération des Harmonies-fanfars	15 000
Conseil des arts populaires de Québec	3 000
École de musique de Baie Saint-Paul	1 000
Festivals de musique (Rimouski)	1 000
Festivals de musique du Québec	10 000
Institut international de Musique	35 000
Jeunesses musicales du Canada	160 000
Maîtrise du chapitre de Québec	3 000
Musiciens amateurs du Canada (Camac)	6 000
Orchestre de chambre de McGill	5 000
Orchestre nationale de la Jeunesse	6 000
Orchestre symphonique de Montréal	240 000
Orchestre symphonique de Québec	230 000
Petits chanteurs du Mont-Royal	10 000
Professeurs Pré-Conservatoire	8 082
Société de musique contemporaine	20 000
Société de musique de chambre de Québec	4 000
Société des amis de l'orgue	1 500
Société Pro-Musica	9 000
Théâtre lyrique de Québec	125 000
* Quintal, Michelle (Mlle)	100
TOTAL: \$969 132	

Table des matières

I	Activité et réalisations du ministère des Affaires culturelles	11
II	Description des directions et des services	49
III	Publications du ministère	67
IV	Concours et prix du ministère	71
V	Organismes relevant du Ministre	77
VI	Achats et entretien d'immeubles	87
IIV	Subventions	93



RELIURE
DESHAIES &
ASSOCIES L'EE
4165 Parthenais
Montréal 135
524-2826

